

ÉGYPTE
Le visage de Toutankhamon dévoilé au monde
Page B 8



ARCHE DE ZOÉ
Nouveau coup d'éclat de Nicolas Sarkozy
Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 251

LE LUNDI 5 NOVEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$



SOURCE: PAUL DIONNE
Ours dansant faisant partie de la collection d'art inuit cédée par Raymond Brousseau au Musée national des beaux-arts du Québec.

Musées: des donateurs échaudés

*La liste
des récriminations
s'allonge contre l'agence
fédérale de contrôle*

STÉPHANE BAILLARGEON

Comment dit-on cadeau de grec en inuktitut? L'intégration par le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) de la collection d'art inuit de Raymond Brousseau, annoncée triomphalement il y a plus de deux ans, a vite tourné au cauchemar bureaucratique. Des poursuites judiciaires ont été nécessaires pour conclure une entente sur la valeur commerciale des 2635 œuvres constituant l'acquisition massive la plus importante de l'histoire de l'institution.

Le donateur et le Musée estimaient le lot à 5,2 millions de dollars. Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEBEC), l'organisme fédéral chargé de fixer la « juste valeur marchande » voulait réduire ce montant de plus de la moitié.

VOIR PAGE A 8: MUSÉES

L'ENTREVUE

Pour un nouveau rapport entre l'homme et la nature

Après le climat, la diversité génétique du globe pourrait devenir dans les prochaines années la grande préoccupation de l'humanité. Avec



Le biologiste Michel Loreau

raison, estime le biologiste Michel Loreau qui, par l'entremise de l'organisme international Diversitas, tente de mieux documenter les effets néfastes de l'érosion des ressources biogénétiques sur la planète. Afin d'inciter les politiciens à passer à l'action.

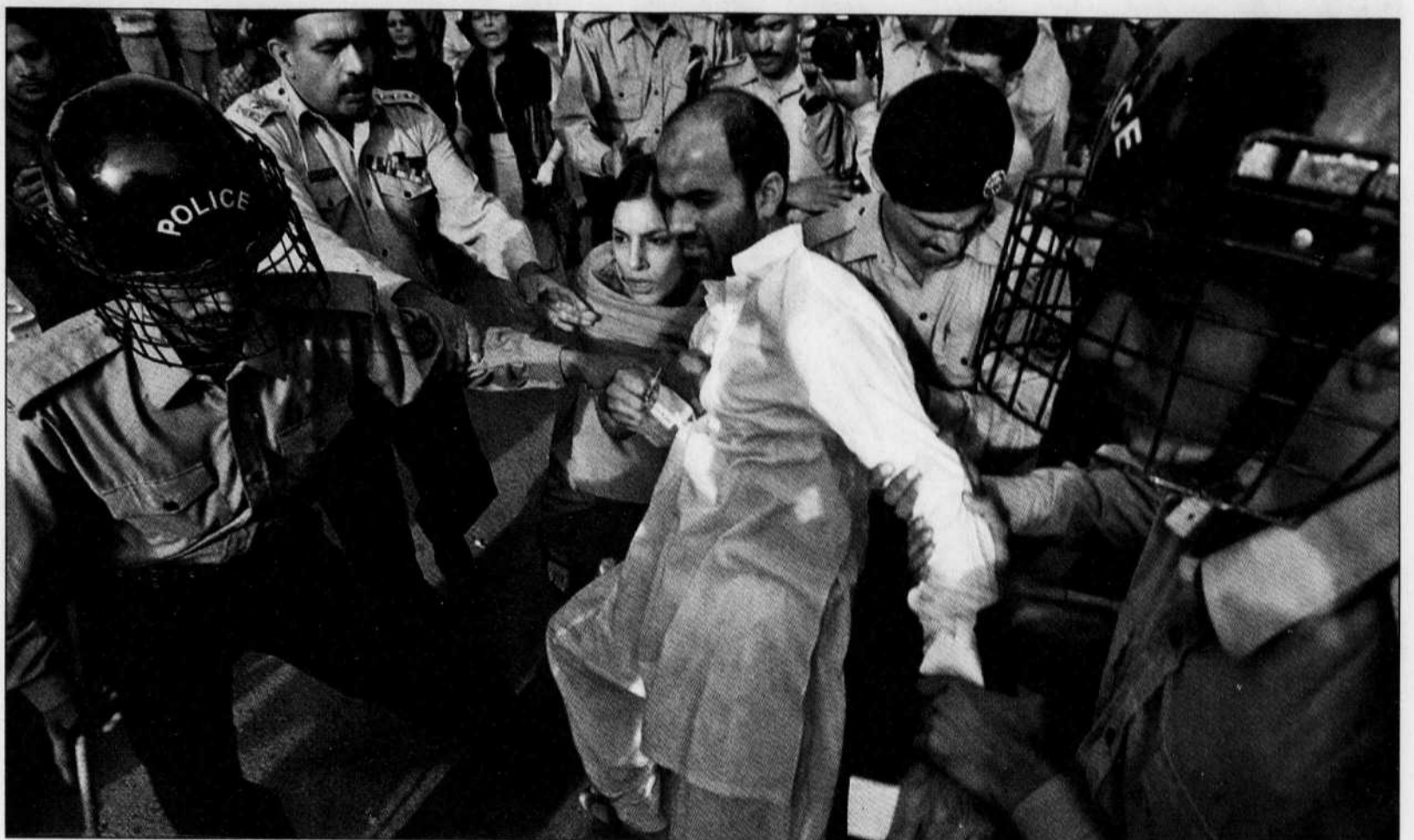
FABIEN DEGLISE

À la triste loterie de l'extinction, plusieurs représentants du patrimoine biologique mondial seraient bientôt sur le point de gagner. C'est le cas du gavial, un crocodile de l'Inde, du dauphin d'eau douce du Yangtze, en Chine, mais aussi du poisson cardinal de l'île de Banggai et du célèbre orang-outan de Sumatra, en Indonésie, que l'Union mondiale pour la nature (UICN) a placé à la mi-septembre sur sa liste rouge. Une liste des espèces animales en péril et forcément à protéger pour elles-mêmes et pour les générations futures.

VOIR PAGE A 8: LOREAU

INDEX

Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 5
Convergence..	B 7	Monde.....	B 1
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 5
Décès.....	B 6	Religions.....	B 6
Économie.....	B 3	Sudoku.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



Des militants des droits de l'homme ont été arrêtés à Islamabad hier, lors d'une des rares manifestations tenues au lendemain de l'instauration de l'état d'urgence.

Moucharraff met le Pakistan au pas

Les élections législatives pourraient être reportées d'un an

DANNY KEMP

Islamabad — Le président Pervez Moucharraff a étendu hier son emprise sur le Pakistan, au lendemain de l'instauration de l'état d'urgence, faisant arrêter des centaines d'opposants alors que les élections législatives prévues en janvier pourraient bien être reportées d'une année.

L'ancienne première ministre Benazir Bhutto, rentrée d'exil le 18 octobre et engagée dans des pourparlers pour un partage du pouvoir, a accusé le président d'avoir mené «un second coup» d'État. Le

général Moucharraff s'était emparé du pouvoir en octobre 1999 à la faveur d'un coup d'État sans effusion de sang.

L'état d'urgence va «conduire à une confrontation inutile entre le régime et le peuple, ce qui ne peut qu'aider les extrémistes à exploiter la situation à leur avantage», a déclaré Mme Bhutto interrogée par la chaîne de télévision américaine CBS.

L'ancien premier ministre Nawar Sharif, en exil en Arabie saoudite, a quant à lui invité M. Moucharraff à démissionner. Interrogé sur ce que M. Moucharraff devrait faire, Nawar Sharif a répondu sur Sky News: «S'en

aller, pour la bonne raison qu'il fait partie du problème [...]. Plus il prolonge sa malgouvernance, plus le Pakistan prendra le chemin de l'anarchie.» L'ancien chef du gouvernement, interrogé au téléphone, a également annoncé qu'il avait bien l'intention de rentrer dans son pays.

Depuis la proclamation samedi soir de l'état d'urgence, justifié, selon le général Moucharraff, par le terrorisme islamiste et l'opposition de la Cour suprême,

VOIR PAGE A 8: PAKISTAN

■ MacKay déplore l'état d'urgence, page A 4



PEDRO RUIZ LE DEVOIR
Le policier Philippe Collins, de la police de Montréal. Les services de police municipaux québécois et la Sûreté du Québec comptaient 13 782 agents en 2004.

Tout sur la police

Un traité universitaire jette un regard lucide sur la sécurité intérieure

Une brique de 700 pages vient de paraître dans le monde du droit et de la criminologie. Le *Traité de sécurité intérieure* passe en revue les multiples aspects de la sécurité privée et publique. Terrorisme, crime organisé, efficacité de la police: rien n'échappe à l'œil inquisiteur des auteurs.

BRIAN MYLES

Accroître les effectifs policiers, multiplier les rondes préventives sur l'ensemble du territoire et répondre rapidement aux citoyens: autant d'idées répandues sur les moyens sûrs de réduire la criminalité. Et pourtant, toutes ces tactiques ratent leur cible.

Efficace, la police? Parfois oui. Mais pas pour les raisons que l'on croit. Sous la direction de Maurice Cusson, Benoit Dupont et Frédéric Lemieux, le *Traité de sécurité intérieure* (Editions Hurtubise HMH) pose un regard lucide sur l'organisation de la sécurité privée et publique en Europe et au Canada.

C'est un projet fou, porté par 37 auteurs, qui a mis sept ans à aboutir au sein de la «filiale» de la criminologie à l'Université de Montréal.

L'ouvrage éclaire les lanternes des universitaires et des gestionnaires sur les interventions dûment évaluées qui font reculer la criminalité. Ainsi, les patrouilles concentrées sur des points chauds du crime, les opérations taillées sur mesure pour faire face à des problèmes spécifiques (par exemple, le trafic de drogue dans un immeuble), les campagnes de lutte contre l'alcool au volant et les enquêtes intensives sur les délinquants présentant de lourds antécédents judiciaires portent toutes des fruits.

VOIR PAGE A 8: POLICE

ACTUALITÉS

Québec solidaire dénonce la privatisation sournoise du système de santé

■ À lire en page A 3



UNE
SAISON CHEZ
GUY
BOTREMANS

Sébastien Hudon
Collection mémoire vive

Une nouveauté à découvrir en librairie
des aujourd'hui

VARIA

www.varia.com

Inventer de nouveaux horizons pour tout le Québec **nous permet d'être Alcoa.**



ALCOA

L'aluminium sous une autre perspective

www.alcoa.com/canada

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Le chapitre manquant

Le clan de Brian Mulroney doit se mordre les doigts d'avoir imposé un moratoire de plusieurs semaines entre les entrevues exclusives qui ont assuré la promotion du lancement des mémoires de l'ancien premier ministre conservateur en septembre et celles qui réclamaient les médias moins bien lotis à la loterie du marketing de son livre.

S'il voulait faire un nouveau tour de piste pour relancer ses ventes en prévision des Fêtes, M. Mulroney ne manquerait pas de tribunes, mais il ne pourrait pas se soustraire aux questions auxquelles son livre n'a pas fourni de réponses.

En plus de mille pages, il n'a pas consacré une seule ligne à Karlheinz Schreiber, l'homme d'affaires allemand qui lui vaut encore cet automne une notoriété corrosive pour sa réputation. Techniquement, l'ouvrage prend fin avec sa retraite comme premier ministre. Mais c'est ce chapitre manquant qui revient hanter l'auteur et sa famille politique.

Il y a dix ans, le ministre fédéral de la Justice avait payé très cher pour avoir lié le nom de l'ancien premier ministre à un personnage à qui la justice européenne s'intéresse en relation avec des pots-de-vin versés dans le cadre de contrats pour la société Airbus.

À l'époque, M. Mulroney avait nié sous serment avoir jamais eu des relations d'affaires avec Schreiber. Il avait invité les autorités à consulter ses déclarations de revenus pour constater que l'on n'y trouvait pas l'ombre d'une transaction financière entre les deux hommes. Sur la foi de sa parole, le gouvernement Chrétien s'était excusé publiquement d'avoir associé son nom à une enquête criminelle sur Karlheinz Schreiber. Un dédommagement de 2,1 millions de dollars lui avait été versé.

Mais voilà que les assurances données par l'ancien premier ministre ne tiennent plus la route. On a d'abord appris qu'il avait reçu 300 000 \$ — en argent comptant — de Schreiber en 1993-94 pour divers services professionnels. La semaine dernière, le *Globe and Mail* et la CBC ont révélé que M. Mulroney avait attendu plusieurs années avant de déclarer ces revenus à l'impôt.

Les tractations en cause ont eu lieu après le départ de la politique de l'ancien premier ministre. Malgré le caractère particulier des paiements, personne ne laisse entendre qu'il ait eu des raisons de croire que la source de l'argent pouvait être douteuse. Dans la mesure où les sommes obtenues ont finalement été déclarées, il est également en règle avec le fisc. Jusqu'à preuve du contraire, ces transactions relèvent pour l'essentiel de la vie privée de Brian Mulroney.

Par contre, on peut légitimement se demander si le ministre fédéral de la Justice serait arrivé aux mêmes conclusions et à un dédommagement s'il avait été saisi de tous ces faits en 1997. L'idée que le principal intéressé les ait délibérément passés sous silence est troublante, à premier titre pour ceux qui lui ont toujours donné le bénéfice du doute. La thèse du clan Mulroney voulant qu'il soit victime d'une chasse aux sorcières résiste mal à l'analyse.

Ces questions — qui ont leur place dans l'arène publique — se sont heurtées à un mur conservateur la semaine dernière aux Communes. Stephen Harper n'est pas désireux de rouvrir le dossier; il soutient qu'il est dangereux pour l'opposition d'inviter un gouvernement à faire usage de son rétroviseur pour examiner le parcours de ses prédécesseurs.

On ne connaissait pas ce genre d'inquiétudes au premier ministre. Il n'en a pas fait état quand il a mandaté l'ancien ministre péquiste Daniel Paillé pour passer au peigne fin les pratiques d'octroi des contrats de sondages de l'ancien gouvernement libéral. Dans l'opposition, Stephen Harper avait également uni ses forces à celles du NPD et du Bloc québécois pour forcer les principaux acteurs du programme des commandites à témoigner devant une commission parlementaire, en marge de la commission Gomery.

Le premier ministre Harper n'a eu aucune voix au chapitre quant au dédommagement négocié par son prédécesseur sous Jean Chrétien. À l'époque, les deux hommes n'étaient pas dans le même parti. Certains des députés actuels du gouvernement sont entrés en politique sous Brian Mulroney — dont le procureur-général Rob Nicholson —, mais aucun n'a occupé un poste de premier plan dans ses deux régimes.

Sans se rendre à la demande d'une enquête publique qui risquerait fort de déraper en coûteuse bataille d'avocats, le gouvernement pourrait mandater un commissaire indépendant pour éclaircir le dossier et lui faire une recommandation publique sur la question. Le même chemin a déjà mené à Daniel Paillé sur les sondages libéraux et à John Manley sur l'avenir de la mission en Afghanistan.

À titre de premier ministre, M. Harper n'aurait rien à craindre d'une enquête sur le dossier Mulroney, mais, comme chef de parti, les choses se présentent différemment. Brian Mulroney est une figure de proue du mouvement conservateur au Canada. Au sein du parti de Stephen Harper, il occupe une position névralgique entre deux factions qui cohabitent encore difficilement: les anciens réformistes dont le premier ministre est issu et les anciens progressistes-conservateurs pour qui M. Mulroney fait figure de père spirituel.

En relançant cette affaire, le premier ministre compromettrait sérieusement l'équilibre fragile de sa formation. Mais en ne s'y intéressant pas, il invite implicitement l'opposition majoritaire à prendre l'affaire en main. Chose certaine, le débat ne se volatiliserait pas. Stephen Harper a beau mener le Parlement d'une main de fer, on imagine mal qu'il voudrait aller aux urnes pour défendre le droit de Brian Mulroney de continuer à se taire sur des allégations qui relèvent de l'intérêt public.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert
est columnist politique
au Toronto Star.

EN BREF

Le PDG de Citigroup tombe à son tour

New York — Citigroup, la première banque mondiale, a remplacé hier son président-directeur général, Charles Prince, à cause des lourdes pertes encore insoupçonnées subies par la banque dans la crise des crédits hypothécaires à risque (*subprimes*), crise qui a déjà coûté la tête du patron de Merrill Lynch. Charles Prince a démissionné subitement hier alors que la banque est sur le point d'annoncer des dépréciations d'actifs supplémentaires bien supérieures à celles déjà connues. Elles pourraient atteindre 8 à 11 milliards de dollars, selon le *Wall Street Journal*, alors que Citigroup a annoncé à la mi-octobre des dépréciations et pertes de «seulement» 2,2 milliards liées aux *subprimes*, au titre du 3^e trimestre. Pour remplacer «Chuck» Prince, aucune annonce officielle n'était parue hier soir. — AFP

Les libéraux veulent leur enquête sur Mulroney

Ottawa — Les libéraux fédéraux affirment n'avoir aucunement l'intention de renoncer à leur demande d'une enquête sur les transactions de l'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney, en dépit de la mise en garde lancée par l'actuel premier ministre, Stephen Harper, qui a dit qu'il pourrait tout aussi facilement lancer un processus d'investigation sur les activités financières de Jean Chrétien et Paul Martin. Le député libéral Robert Thibault, qui a mené la charge à ce sujet aux Communes, la semaine dernière, a laissé entendre hier que M. Harper ne faisait que créer un écran de fumée au sujet des deux ex-premiers ministres libéraux afin de détourner l'attention de M. Mulroney, qui selon lui agit à titre de conseiller officieux de M. Harper sur les questions de stratégie politique, depuis l'accession au pouvoir du Parti conservateur, en 2006. — La Presse canadienne

Québec solidaire dénonce la privatisation sournoise du système de santé

Québec solidaire dénonce à son tour la «privatisation tranquille, et même sournoise, de nos soins de santé», jugeant du même coup que le Québec se tourne vers cette «illusion» sans qu'aucun débat public soit mené sur la question. Pourtant, le recours au secteur privé ne ferait selon eux qu'envenimer les choses, alors que des solutions existent pour corriger les graves problèmes du système de santé public.

ALEXANDRE SHIELDS

L'ouverture de cliniques privées, le choix de confier le groupe de travail sur le financement du système de santé québécois à un Claude Castonguay favorable au secteur privé et la tenue cette semaine à Saint-Sauveur d'une rencontre de leaders mondiaux de la santé qui aurait tout du *think tank* dirigé par de grandes entreprises... pour Québec solidaire, le signal est clair: la privatisation du système de santé est en marche.

Selon Amir Khadir, un des deux porte-parole de la formation politique, «on assiste à un effort concerté de certains milieux pour changer en catimini le système de santé tel qu'on l'observe aujourd'hui et introduire des éléments du système de santé privé, donc d'un système de santé à deux vitesses».

Il en veut notamment pour preuve le groupe de travail dirigé par Claude Castonguay, déjà critiqué à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, tant par les syndicats que par l'ancien président du Mouvement Desjardins, Claude Béland. «Pourquoi le groupe de M. Castonguay ne rencontre-t-il pas la population sur un sujet aussi important, lorsqu'on sait qu'il est absolument inacceptable de traiter du système de santé derrière des portes closes», demande d'ailleurs Françoise David, porte-parole de Québec solidaire (QS).

Puisqu'elle ne peut rencontrer M. Castonguay pour lui faire part de ses inquiétudes, la jeune formation politique a décidé de lui faire



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir et Françoise David, ont dénoncé hier en conférence de presse le secret qui entoure les travaux du groupe de travail dirigé par Claude Castonguay sur l'avenir du système de santé.

parvenir chaque semaine, et ce, jusqu'à la mi-décembre, un livre qui déconstruit les «illusions» entretenues au sujet du secteur privé en santé. Cette semaine, M. Castonguay recevra *Sauver le système de santé américain, pour un plan universel au service des patients avant le profit*, un ouvrage du Dr Arnold Relman, ex-éditeur en chef du *New England Journal of Medicine* et professeur émérite de l'Université de Harvard.

«Ce livre offre une description lucide de la façon dont la médecine est devenue aux États-Unis une affaire de profits, dominée de puissants intérêts financiers, plutôt qu'un service public», explique Amir Khadir. Françoise David ajoute que «le Québec dépense 10 % de son produit intérieur brut en soins de santé, soit 5 % de moins qu'aux États-Unis, paradis du privé où l'espérance de vie est moins élevée qu'au Québec et dont le bilan de santé est peu reluisant».

Choix douteux?

En fait, résume M. Khadir, «la privatisation, dans l'ensemble, coûte plus cher et n'améliore pas la qualité des soins, en plus d'introduire énormément d'inégalités dans l'ac-

cès aux soins». Toutefois, déplore-t-il, «une certaine élite économique au Québec préfère l'aveuglement et pousse pour une privatisation croissante de notre système de santé alors que l'on découvre avec une constance exceptionnelle que partout, dans les pays où ont eu lieu ces transformations il y a 10 ou 15 ans, c'est un cul-de-sac, ça augmente les coûts sans améliorer l'accès».

M. Khadir croit que les graves problèmes du système de santé québécois sont surtout liés à un manque d'accessibilité et «peuvent et doivent être réglés par des solutions publiques». Il estime qu'il faut par exemple plus de médecins, plus de lits, une réorganisation du travail et une gestion plus efficace des listes d'attente. Il serait également nécessaire de favoriser une médecine de proximité en offrant davantage de services à domicile. Le Québec gagnerait aussi à assurer une meilleure prise en charge des maladies chroniques, tout comme à miser sur la prévention.

En outre, selon Québec solidaire, la Régie de l'assurance-maladie du Québec devrait «mieux négocier» le prix des médicaments, estimant que des économies de un à deux milliards sont possibles uni-

quement dans ce domaine. «Bref, il s'agit de rénover le système, pas de le détruire. Recourir à un système privé parallèle revient à fragiliser les fondations d'une maison au complet pour en rénover la porte d'entrée», illustre M. Khadir.

Péquistes critiqués

Françoise David critique par la même occasion les positions défendues par les trois partis présents à l'Assemblée nationale, en particulier le Parti québécois. «Si l'on en croit le cahier d'animation du conseil national des péquistes d'octobre dernier, on ouvre la porte à la tarification des services et de nouvelles formes de partenariat avec le secteur privé. Est-ce de cela qu'il s'agit quand Pauline Marois parle de moderniser de la social-démocratie? Elle devra tôt ou tard répondre à ces questions», s'interroge Mme David.

Et son message aux libéraux est simple: «S'ils souhaitent vraiment privatiser, s'ils veulent vraiment l'introduction de l'assurance privée, qu'ils le disent, qu'ils le mettent sur la table, qu'ils organisent un débat public et la population se prononcera.»

Le Devoir

La CSN et la FTQ rejettent le recours au privé

Le recours au secteur privé est une erreur si l'on souhaite régler les problèmes du système de santé québécois, ont fait valoir hier la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le président de la FTQ, Henri Massé, a dit craindre qu'une fois que le Québec aura mis le doigt dans l'engrenage de la privatisation des soins de santé, il ne sera plus capable de s'arrêter.

Il a appelé à une seconde «révolution tranquille» dans le secteur de la santé pour que la province

soit en mesure de conserver le caractère public de ses soins, précisant qu'il faudra augmenter de 1 à 2 % la proportion du produit intérieur brut alloué à la santé dans l'avenir, compte tenu du vieillissement de la population.

Henri Massé entend proposer des solutions au cours du Sommet de la santé du Collège des médecins pour rendre le système plus efficace, comme la prolongation des heures d'ouverture des blocs opératoires, la gestion plus efficace des listes d'attente et une meilleure «synergie» entre les différents membres des

équipes de travail des hôpitaux. La CSN a elle aussi formulé ses propositions pour permettre au Québec de maintenir un système public. Un système moins centré sur les soins hospitaliers mais davantage sur les services offerts à domicile, plus de prévention et de plus grandes ressources pour les cliniques spécialisées publiques figurent parmi ses recommandations.

Une manifestation

Les deux syndicats organisent par ailleurs une manifestation à Saint-Sauveur aujourd'hui, où se

tient la rencontre privée du World Health Executive Forum, surnommé «le Davos de la Santé», pour en dénoncer le caractère secret.

Les leaders syndicaux dénoncent la tenue de cette réunion qui se déroule à huis clos, loin des journalistes et du regard du public, et ce, au moment où le gouvernement a mis sur pied un groupe de travail, dirigé par Claude Castonguay, pour lui faire des propositions sur le financement du système de santé.

D'après La Presse canadienne

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

POUR VOUS TIRER
D'EMBARRAS

MONTRÉAL DOIT DÉFENDRE
SON TITRE DE MÉTROPOLÉ CULTURELLE
ET DE VILLE DES FESTIVALS !



ALAIN SIMARD

Président-directeur général
L'Équipe Spectra inc.

MARDI 20 NOVEMBRE 2007
de midi à 14 h

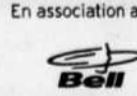
Inscription

WWW.CCMM.QC.CA/ALAIN-SIMARD

514 871-4000, poste 4001

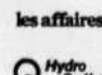


Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal



En collaboration avec :

les affaires

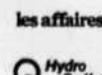


ALCCA

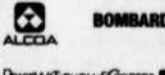
BOMBARDIER

CN

GENDRON



Hydro-Québec



PACHAWAREHOUSE/COPIERS



SITQ



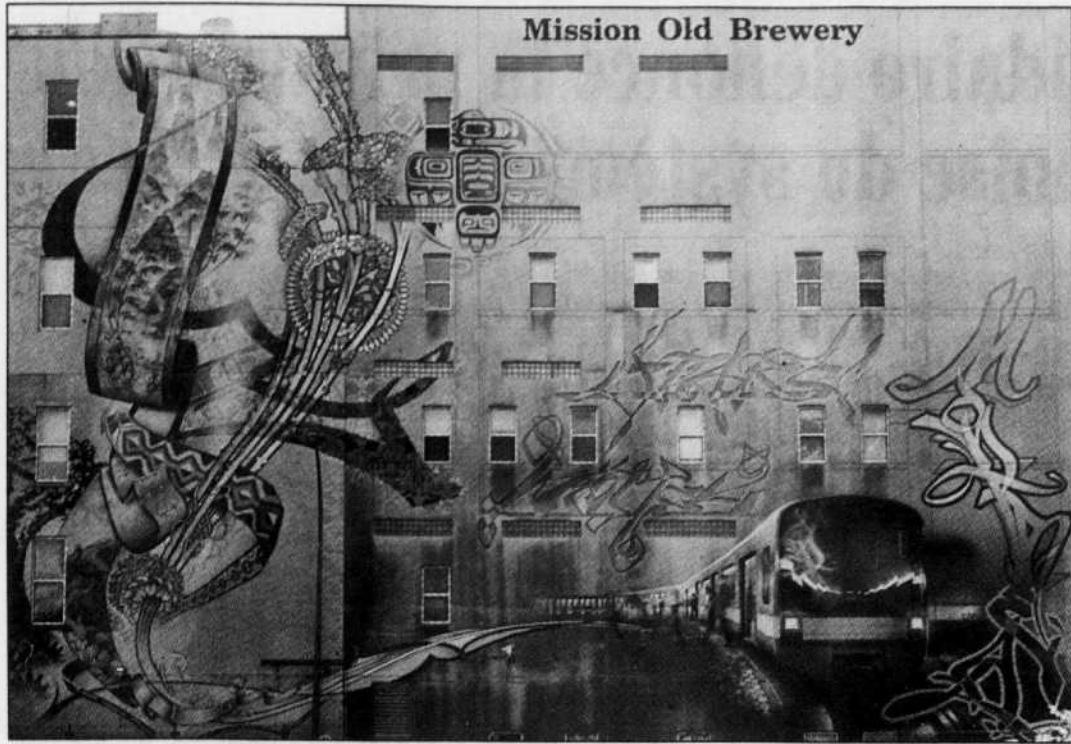
SNC-LAVALIN

DE JEUNER CAUSERIE

Desjardins

LES ACTUALITÉS

Une murale géante



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

UN WAGON de métro arrive en gare, toutes portes ouvertes, des gens, parcourant des routes qui s'entremêlent, se dirigent vers des motifs, des signes et des symboles qui représentent la diversité des cultures... Les deux jeunes artistes muralistes Jasmin Guérard-Alie et Simon Bachand ont choisi d'illustrer de façon onirique l'exposition universelle de Montréal. Cette œuvre d'art public met d'ailleurs en valeur la diversité des cultures, ainsi que l'ouverture sur le monde qu'a permise Expo 67. Avis aux curieux, c'est l'imposant mur de la Mission Old Brewery qui tient lieu de canevas à cette œuvre, la plus grande murale de Montréal, haute de près de 23 mètres et large de plus de 24 mètres. Selon Marcel Tremblay, responsable de la propreté à la Ville de Montréal, cette murale est un bon moyen de prévenir les graffitis, en plus de promouvoir et de mettre en valeur les talents des jeunes artistes.

Un huis clos... révélateur

La machine conservatrice préparerait déjà les prochaines élections

MURRAY BREWSTER

Moncton, N.-B. — À entendre les conservateurs discuter entre eux à huis clos, les élections fédérales seraient inévitables et imminentes.

Même si le gouvernement minoritaire du premier ministre Stephen Harper a jusqu'à présent survécu à deux votes de confiance à la Chambre des communes et que l'opposition libérale ne donne aucun signe de vouloir le faire tomber, la machine électorale du parti, plutôt que de tourner au neutre, est en train d'accélérer.

Au cours d'une réunion des conservateurs du Nouveau-Brunswick tenue à huis clos, samedi, des organisateurs ont été avisés que le bunker électorale du PC à Ottawa avait embrayé «il y a trois semaines» en prévision d'élections à l'automne, et demeurait en état d'alerte.

«Nous sommes prêts pour ces élections», a commenté un responsable de l'association de la circonscription de Moncton-Riverview-Dieppe au cours de la rencontre.

L'argent ne manque pas

La séance entière a été involontairement retransmise par haut-parleur à un petit groupe de journalistes tout étonnés, réunis en atelier dans une pièce voisine. Les journalistes se sont agglutinés autour d'un haut-parleur, carnets de note et stylos en main, et ont entendu une présentation suivie d'une période de questions-réponses.

Les organisateurs se sont aussi fait dire que le parti dispose de plus d'argent qu'il ne lui en faut pour financer les élections.

Il ressortait de la conversation qu'au début de la campagne, les conservateurs ont l'intention de jouer la carte de la crédibilité, et que

le thème clé serait le fait que les libéraux se refusent à défaire le gouvernement Harper.

La diffusion de publicités conservatrices dépeignant le leader libéral Stéphane Dion comme indécis et prêt à restaurer la TPS récemment réduite, a débuté au cours du week-end. À Ottawa, une porte-parole conservatrice a refusé de dire si des annonces étaient aussi préparées à l'encontre du chef du Nouveau Parti démocratique Jack Layton.

Comme cela avait été le cas au cours de la précédente campagne conservatrice, la machine électorale aura une direction centralisée, et les candidats pourront solliciter l'aide du bunker électorale pour le moindre aspect, y compris la rédaction de communiqués destinés à la presse régionale.

La Presse canadienne

La carte génétique du cancer du poumon est décryptée

Paris — Des chercheurs ont identifié plus de 50 anomalies génétiques sur des tumeurs cancéreuses au poumon, ouvrant la voie au décodage des origines de l'une des premières causes de décès dans le monde, selon une étude parue hier dans l'édition en ligne de la revue Nature.

En analysant l'ADN de 528 tumeurs cancéreuses, ils ont aussi découvert l'implication, insoupçonnée jusqu'à présent, du gène NKX2-1 situé sur le chromosome 14, dans une part significative des adénocarcinomes pulmonaires, ou cancers glandulaires du poumon.

Aux États-Unis, ce type de cancer, sur lequel porte l'étude, est diagnostiqué pour 30 % des cancers du poumon, selon les Instituts nationaux de la Santé (NIH).

Pour analyser l'ADN de chaque tumeur maligne, les chercheurs ont repéré des centaines de milliers de variations minimes portant sur une seule «lettre» ou nucléotide (des polymorphismes simple nucléotide-SNP). L'ordre dans lequel se succé-

dent, sur le long fil d'ADN, quatre «lettres» ou motifs chimiques élémentaires (G pour guanine, A pour adénine, C pour cytosine, T pour thymidine) détermine le programme génétique.

Ces SNP, qui servent de balises sur l'ADN, ont permis de détecter d'autres variations génétiques portant sur le «nombre de copies» (d'exemplaires) de certains gènes ou d'autres portions d'ADN que les gènes eux-mêmes: copies excédentaires (duplications) ou amplifications) ou au contraire absences («déletions») de certaines parties du génome dans les cellules cancéreuses.

Ces analyses nous donnent «une image sans précédent du génome du cancer du poumon», déclare l'un des auteurs de l'étude, Matthew Meyerson du Broad Institute dépendant de l'université de Harvard et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), dans un communiqué. Ce travail, réalisé dans le cadre du Projet pour le séquençage des tumeurs (TSP), «pose des bases essentielles» et a «d'ores et déjà permis de

mettre en évidence un gène important qui contrôle la croissance des cellules pulmonaires», affirme le Pr Meyerson.

Portée

Il se dit convaincu que l'identification de 57 altérations génétiques fréquemment observées chez les patients atteints d'un cancer du poumon «permettra d'élaborer de nouvelles stratégies pour le diagnostic du cancer et sa thérapie».

Plus de 40 de ces altérations sont associées à des gènes qui n'étaient pas associés jusqu'ici à des adénocarcinomes pulmonaires.

Le cancer du poumon, comme la plupart des cancers, provient de changements intervenus au sein de l'ADN d'une personne au cours de sa vie, «mais la nature de ces changements et leurs conséquences biologiques restent encore largement inconnues», ce qui a conduit à étudier le cancer de manière à la fois globale et systématique, soulignent les NIH dans leur communiqué.

Selon Francis Collins, directeur de l'Institut national (américain) de recherche sur le génome humain (NHGRI), la portée des découvertes présentées dans cette étude «va loin au-delà du cancer du poumon et indique qu'un grand nombre de gènes liés au cancer restent à découvrir».

Agence France-Press

Les États-Unis resserrent leur contrôle sur le bœuf et la volaille en provenance du Canada

Washington — Les autorités réglementaires américaines ont resserré leurs restrictions sur les produits du bœuf et de la volaille en provenance du Canada en raison d'inquiétudes sur les pratiques de prévention d'une entreprise canadienne qui est la source probable de viande contaminée qui a indisposé une quarantaine de personnes dans huit États.

Dès cette semaine, le service d'inspection du département américain de l'Agriculture augmentera ses tests sur la viande canadienne, pour vérifier la présence de salmonelle, de *Listeria monocytogenes* et de *E. coli* O157:H7. Le service d'inspection demandera que les envois soient retenus jusqu'à ce que les tests soient terminés et que la viande soit officiellement déclarée exempte de ces bactéries.

L'entreprise Rancher's Beef, de Balzac, en Alberta, a été associée en octobre à une épidémie d'infections au *E. coli* impliquant les produits de la société américaine Topps Meat. Un rappel effectué en septembre — le deuxième rappel de bœuf en importance de l'histoire des États-Unis — a poussé Topps vers la faillite. Rancher's Beef a aussi mis fin à ses activités.

Nouvelle vérification

Le responsable de la sécurité alimentaire du département américain, Richard Raymond, a indiqué que son service d'inspection entamera une vérification du système de sûreté alimentaire canadien qui s'intéressera à Rancher's Beef et à d'autres établissements qui exportent du bœuf aux États-Unis.

Cette vérification sera révisée pour déterminer si les procédures supplémentaires d'inspection devraient se poursuivre.

Une enquête conjointe entre les États-Unis et le Canada a permis de retrouver une empreinte d'ADN de la bactérie *E. coli* O157:H7 dans du bœuf stocké chez Rancher's Beef identique à celle d'échantillons prélevés sur deux victimes de l'épidémie d'empoisonnement alimentaire et sur des produits surgelés de Topps. Rancher's Beef était le fournisseur du bœuf de Topps, a indiqué le département américain de l'Agriculture.

Topps, une société du New Jersey, a dû rappeler 9,8 millions de kilos de bœuf.

Associated Press

Jack Layton propose un référendum sur l'abolition du Sénat

Winnipeg — Le leader du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, préconise la tenue d'un référendum sur l'abolition du Sénat, une institution «désuète», qui «n'a pas sa place dans une démocratie moderne», selon lui.

Ce n'est pas la première fois que M. Layton appelle à l'abolition de la chambre haute. L'idée d'une consultation nationale sur le sujet a été avancée il y a deux semaines par le sénateur conservateur Hugh Segal, qui favorise le maintien du Sénat. Selon lui, un référendum pourrait conduire à d'importantes réformes si une majorité de Canadiens vote pour le maintien de la chambre haute.

M. Layton, bien que pour des motifs différents, s'efforce de soumettre l'idée du sénateur Segal à la Chambre des communes. Le NPD déposera une motion appelant à la tenue d'un référendum au cours des

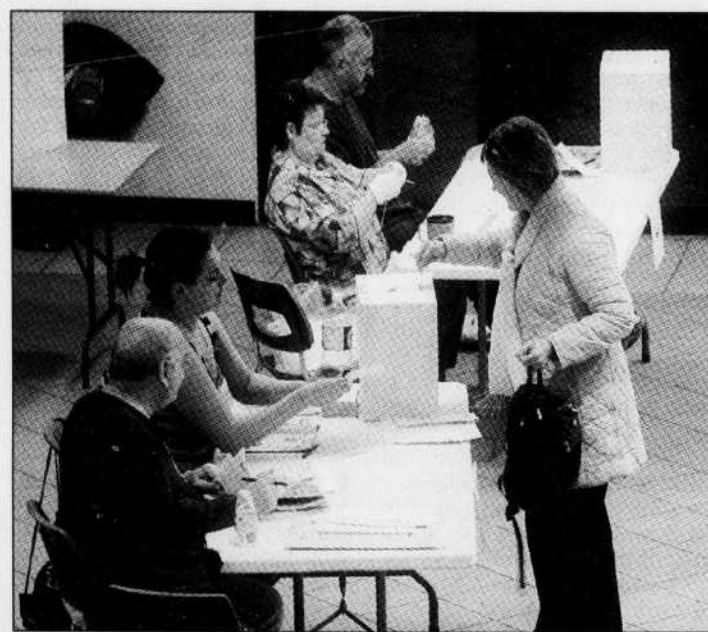
prochaines semaines, a-t-il dit. Cela ne coûterait pas cher, a-t-il ajouté, puisqu'il pourrait être tenu en même temps que le prochain scrutin fédéral.

Mais le droit constitutionnel empêche le gouvernement fédéral de procéder à des changements unilatéralement. Il lui faudrait l'appui d'au moins sept — et peut-être des dix — provinces. Le choix de la formule d'amendement à employer divise aussi les experts.

Quatre provinces sont en faveur de l'abolition sans délai du Sénat. Le gouvernement libéral du Québec a cependant indiqué qu'il s'y opposerait, et les appuis pourraient être difficiles à trouver dans les provinces atlantiques, dont les populations sont surreprésentées à la chambre haute.

La Presse canadienne

Journée d'élections



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

C'ÉTAIT jour d'élections scolaires hier au Québec. Au total, plus de 900 candidats, dont 43 % sont des femmes, briguaient les suffrages dans quelque 400 circonscriptions. Le taux de participation à ce scrutin est notoirement faible. En 2003, il n'avait atteint que 8,4 %. Les personnes élues jouent pourtant un rôle majeur, selon le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron. Elles doivent notamment répartir les services offerts à plus d'un million d'élèves, administrer un budget annuel de près de neuf milliards de dollars et le travail de 150 000 employés. On devrait en connaître davantage aujourd'hui sur les résultats et le taux de participation.

EN BREF

Les physiothérapeutes ne lâchent pas

Les membres de la Fédération des physiothérapeutes en pratique privée du Québec, qui traitent les accidentés du travail de la CSST, ne lâchent pas les moyens de pression. Ils tiendront plusieurs autres manifestations cette semaine. Depuis plus de deux semaines, ces physiothérapeutes refusent de soigner les patients envoyés par la CSST estimant que leur rémunération est insuffisante. Le président de la fédération, Christian Jobin, souhaite qu'un

cadre de négociations sur la rémunération soit établi, estimant que le coût du traitement devrait être d'au moins 48 \$ au lieu de 32 \$ actuellement. Il a précisé que ses membres veulent obtenir l'assurance d'une deuxième étape de pourparlers, devant porter notamment sur les services de soins à l'accidenté et sur la continuité des services, avant de lever leurs moyens de pression. Cette semaine, des manifestations se dérouleront devant les bureaux régionaux de la CSST à Joliette, Saint-Romuald et Saint-Hyacinthe, de même que devant le siège social de la CSST à Québec et devant le bureau de comité du ministre du Travail, David Whissell. — La Presse canadienne

Peter MacKay est en Afghanistan

BILL GRAVELAND

Kandahar — Peter MacKay est arrivé à Kandahar, hier, à l'occasion de sa première visite en Afghanistan depuis qu'il a été nommé ministre de la Défense nationale, et il n'a pas tardé à réagir à la crise politique qui secoue actuellement le Pakistan.

Les autorités pakistanaises ont multiplié les arrestations d'opposants au régime, hier, un jour après que le président Pervez Musharraf eut suspendu la Constitution, démis de ses fonctions le président de la Cour suprême, Ifkhar Mohammed Chaudhry, et imposé des restrictions à la presse, justifiant la situation par la nécessité de lutter contre l'extrémisme islamiste, en progression dans le pays.

«Nous condamnons certainement cet éloignement des principes démocratiques et du respect de la règle de droit», a déclaré M. MacKay.

«Nous condamnons toute chose susceptible de miner le progrès que nous espérons voir dans des élections libres et justes, et en tant que pays qui épouse des valeurs fortement démocratiques et le respect de la règle de droit, le respect des droits de la personne», a-t-il ajouté.

«Nous voyons beaucoup cela comme un pas dans la mauvaise direction», a enfin indiqué le ministre.

M. MacKay s'était la dernière fois rendu en Afghanistan en janvier, alors qu'il était encore ministre des Affaires étrangères. À l'époque, il voyageait à destination du Pakistan afin de s'entretenir avec le général Musharraf au sujet de la question de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Le ministre a estimé que la présente situation au Pakistan ne faisait qu'accentuer l'instabilité dans la région.

La Presse canadienne

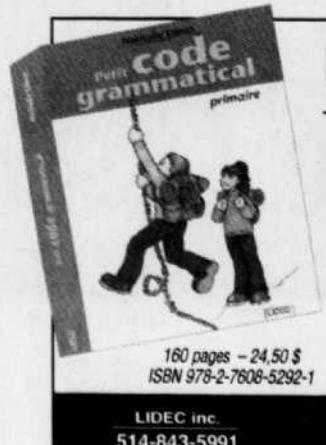
Résultats des tirages du: 2007-11-03	
649	08 23 33 37
40 46 49	compt. (C)
GAGNANTS	LOTS
6/6 2 15 000 000,00 \$	6/6 0 2 000 000,00 \$
5/6+ C 3 301 538,70 \$	5/6+ C 1 75 000,00 \$
5/6 378 1 976,90 \$	5/6 21 750,00 \$
4/6 18 987 74,50 \$	4/6 1 068 75,00 \$
3/6 356 206 10,00 \$	3/6 20 367 10,00 \$
2/6+ C 247 163 5,00 \$	2/6+ C 15 093 5,00 \$
Ventes totales: 43 681 552 \$	Ventes totales: 1 245 933,00 \$
Prochain gros lot boni: 35 000 000 \$	

Résultats des tirages du: 2007-11-02	
03 05 08	24
17 18 19 25	compt. (C)
GAGNANTS	LOTS
7/7 0 12 000 000,00 \$	7/7 0 44 372,50 \$
6/7+ C 4 44 372,50 \$	6/7 110 1 613,50 \$
6/7 110 1 613,50 \$	5/7 6 878 87,70 \$
5/7 6 878 87,70 \$	4/7 140 753 10,00 \$
4/7 140 753 10,00 \$	3/7+ C 126 683 10,00 \$
3/7+ C 126 683 10,00 \$	3/7 1 143 141 Participation gratuite
Ventes totales: 16 117 754 \$	

Extra 0145956* 500 000 \$
*décomposable dans les deux sens

TripleX Nouvelle loterie sur terminal à 1\$.
3 façons de gagner chaque jour!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Nathalie ELLIOTT

PETIT CODE GRAMMATICAL Primaire

Approuvé par le M&Q

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LIEC inc.
514-843-5991

Ninon CARMANT

Étapes d'apprentissage du français par la grammaire nouvelle

1^{re} à 5^e secondaire

Fiches d'accompagnement 19 \$ ch.
Complé des fiches d'accompagnement 55 \$ ch.

LIEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

La tempête Noël a laissé des traces sur la côte est mais pas autant que Juan

D'importantes chutes de neige ont touché l'est du Québec

STEVE MACLEOD

Halifax — La tempête post-tropicale Noël, reliquat de l'ouragan qui a fait 143 morts dans les Caraïbes, plus tôt dans la semaine, avait perdu beaucoup de son intensité à son arrivée sur les côtes du Canada atlantique, dans la nuit de samedi à dimanche.

De puissantes rafales ont entraîné des chutes de branches, et des pannes d'électricité ont frappé environ 190 000 maisons et entreprises de la région. On signalait aussi des routes inondées et d'autres dommages —, mais rien de l'ampleur des destructions infligées à la même région il y a quatre ans par Juan, un système météorologique plus petit mais plus violent.

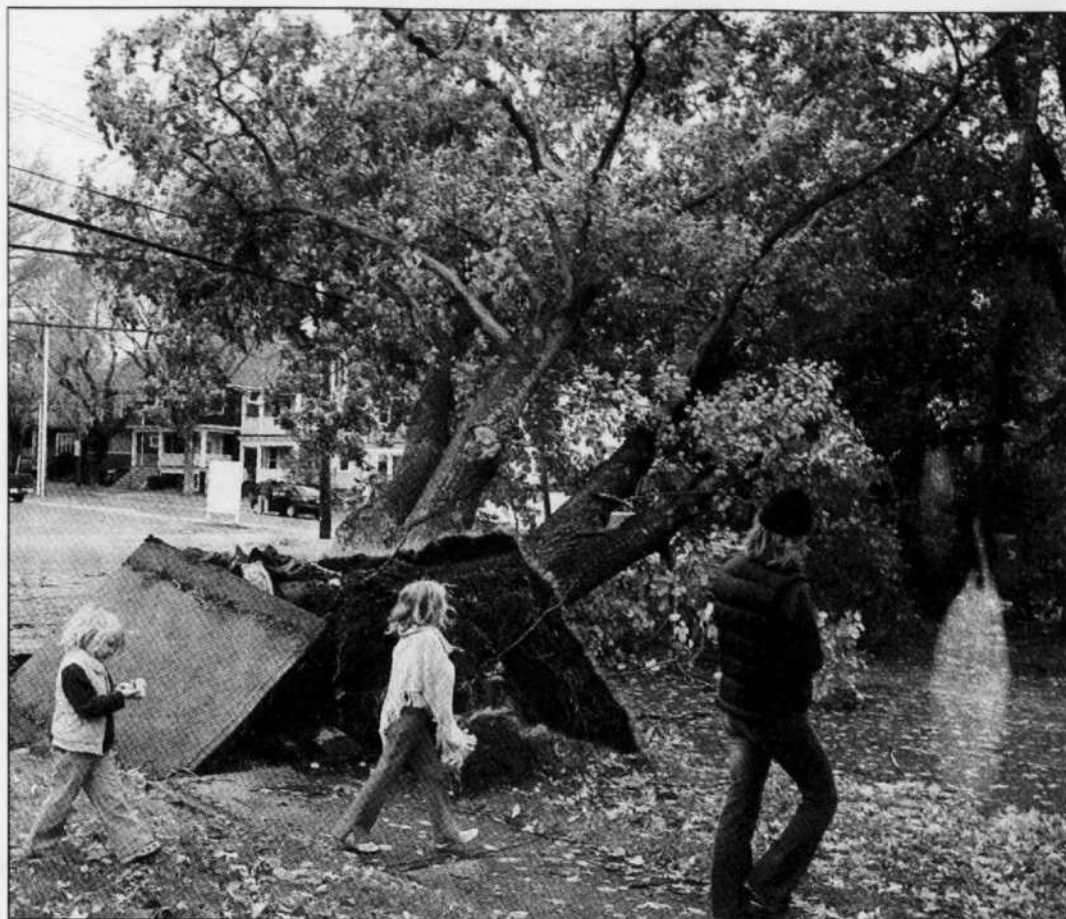
À Halifax, le centre-ville jouissait toujours de l'électricité, mais la plupart des quartiers l'entourant en étaient privés à l'aube. Les résidents ont néanmoins constaté avec soulagement qu'une répétition des événements de septembre 2003 leur serait épargnée.

La tempête Juan, un ouragan de catégorie 2, avait entraîné la mort de sept personnes dans la région. Des centaines de milliers d'arbres avaient été abattus et quelque 300 000 foyers et commerces avaient été privés d'électricité — juste en Nouvelle-Écosse.

La tempête Noël a frappé la Nouvelle-Écosse peu après minuit, hier, avec des vents atteignant un maximum de 135 km/h dans le port de Halifax. Au Cap-Breton, des rafales ont atteint 143 km/h.

À la Nova Scotia Power, on indiquait que 150 équipes de travailleurs s'affairaient à restaurer l'électricité avec l'aide d'entrepreneurs privés et d'une vingtaine d'équipes du Québec et du Maine. On signalait quelque 6600 pannes d'électricité au Nouveau-Brunswick, généralement dans l'ouest de la province, et plus de 10 000 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Un porte-parole de l'organisation des mesures d'urgence pour le Nouveau-Brunswick indiquait que la tempête avait laissé des débris dangereux sur les routes, et prévenait les voyageurs de demeurer vigilants, notamment à cause de la présence possible de fils électriques en-



Des résidents contournent un arbre déraciné sur Quinpool Road, à Halifax, au lendemain du passage de la tempête Noël qui a quand même fait moins de dégâts que prévu dans les provinces atlantiques.

core sous tension. Noël a aussi apporté de fortes pluies au Cap-Breton, où une localité a reçu 130 millimètres d'eau, et dans d'autres parties des Maritimes, où l'on a enregistré des précipitations allant jusqu'à 60 et 90 millimètres.

Avant même que la tempête ne frappe, presque tous les vols avaient été annulés samedi soir, et certains également hier matin, à l'aéroport international de Halifax.

La tempête a quitté la région vers midi et se dirigeait, à travers le golfe du Saint-Laurent, vers le centre du Labrador. Même si le pire était passé pour les Néo-Écossais, les habitants ont été avertis de se tenir loin des côtes, parce que de fortes vagues étaient attendues. Des aver-

tissements de vents violents demeuraient en vigueur pour la Nouvelle-Écosse, des portions du Nouveau-Brunswick, aux Îles-de-la-Madeleine et en certains endroits de Terre-Neuve-et-Labrador.

Au Québec

La tempête a aussi laissé d'importantes chutes de neige dans l'est du Québec, où un autocar avec 30 passagers a fait une embardée hier matin, mais sans conséquences graves. Scize personnes ont tout de même été blessées dans cet accident survenu à Saint-Simon-de-Rimouski. L'autobus de la compagnie Orléans Express assurait la liaison entre Montréal et Rimouski et aurait fait une sortie de route causée par la

chaussée enneigée et glissante.

En Gaspésie, pas moins de 90 millimètres de pluie se sont déversés dans la nuit de dimanche. Les rafales de vent ont atteint des pointes de 100 km/h, tout comme aux îles de la Madeleine. Dans le Bas-Saint-Laurent, de Rivière-du-Loup à Sainte-Anne-des-Monts, plus de 15 cm de neige se sont abattus en quelques heures, tout comme sur la Côte-Nord, de Baie-Comeau à Sept-Îles.

La Presse canadienne
et Agence France-Presse

Inondations au Mexique

Le président mexicain lance un appel à l'aide

Villahermosa — Le président mexicain Felipe Calderon a lancé hier un appel à l'«aide au monde entier» après les inondations sans précédent qui ont fait plus d'un million de sinistrés dans l'Etat de Tabasco, dans le sud du pays.

«Le Mexique accepte la solidarité et l'aide du monde entier», a déclaré M. Calderon, depuis la localité de Villahermosa, la capitale de cet Etat de 2,1 millions d'habitants, recouvert à 80 % par les eaux.

Le président mexicain, qui s'est déplacé pour la troisième fois dans la zone inondée, a également appelé les Mexicains à «laisser de côté les disputes et les intérêts particuliers afin de porter secours à la population».

Afin de recevoir les dons, le gouvernement a ouvert des comptes bancaires aux États-Unis et demandé à ses ambassades et consulats de se «maintenir en contact étroit avec les communautés mexicaines», selon un communiqué diffusé par le ministère mexicain des Affaires étrangères.

La colère gronde

La colère grondait hier dans l'Etat de Tabasco dans le sud du Mexique, où les sinistrés des inondations sans précédent pestent contre la lenteur de l'aide, malgré un espoir d'amélioration après deux jours sans pluie.

La situation reste critique pour les centaines de milliers de sinistrés dans cet Etat grand comme la Belgique et inondé à 80 %, car malgré le soleil, le niveau des eaux qui a atteint jusqu'à 7 mètres n'a pratiquement pas baissé et les vivres commencent à manquer.

Les autorités de Tabasco ont estimé le montant des dégâts à plus de deux milliards de dollars. Dans le seul domaine agricole, les pertes s'élèvent à 480 millions de dollars, l'ensemble des cultures ayant été perdues.

Environ 80 000 personnes étaient encore bloquées aux abords de la capitale, Villahermosa, qui compte 750 000 habitants. «On effectue des

sauvetages et la répartition de vivres et d'eau, mais nous avons besoin de personnel médical», a indiqué l'amiral Sergio Javier Lara, cité par le quotidien *Reforma*.

La population a bloqué samedi soir une station d'eau potable près de Villahermosa, afin d'alerter les autorités sur leur sort, avant que la police ne vienne les approvisionner. «Si l'on ne fait pas pression, on ne nous prend pas en compte», affirme l'un d'eux.

Dans la localité voisine de Quince, Victor Vidal, un délégué de quartier affirme que les routes sont bloquées et que l'on ne peut ni sortir, ni acheter des vivres. Un autre sinistré dénonce les représentants des autorités qui viennent selon lui dans la région pour «se faire prendre en photo».

Au chapitre des bonnes nouvelles, le ministère de la Santé a annoncé samedi qu'il n'avait pas découvert de foyer de maladies transmissibles.

Scènes de pillage

Le bilan officiel reste de deux morts, mais l'on commence à faire état de disparus. Des dizaines de milliers d'habitants vivent toujours dans des refuges aménagés dans des bâtiments publics. Malgré la présence de 7500 membres des forces de sécurité, des actes de pillage se sont produits. Des centaines de personnes ont mis à sac samedi un centre commercial de Villahermosa.

«Oui, il y a la faim, je le reconnais, mais cela ne justifie pas de tels actes», a déclaré le gouverneur de Tabasco, André Granier, à la télévision locale. Une trentaine de personnes ont été arrêtées.

Dans l'Etat voisin du Chiapas, où les eaux ont débordé vendredi, 100 000 personnes étaient sinistrées et beaucoup étaient isolées après l'effondrement de routes et de ponts.

Les Etats voisins de Tabasco, le Chiapas, Veracruz et Campeche, ont recueilli des milliers de réfugiés.

Agence France-Presse

CONCOURS

LE DEVOIR et TV5



C U B A

Sol Melia CUBA Varaplaya TOURS

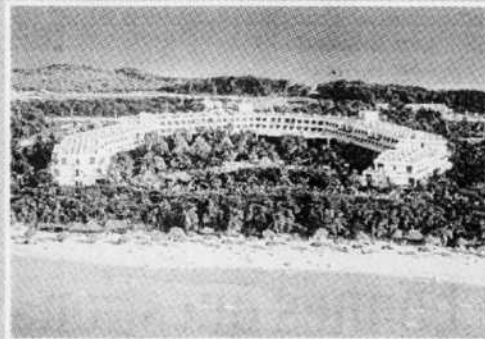
BIKINI & CULTURE

A VARADERO

A LA HAVANE

Sol Palmeras ****

TRYP HABANA LIBRE *****



www.solmeliacuba.com



CE VOYAGE POUR DEUX COMPREND :
Billets d'avion aller-retour sur Cubana à destination de La Havane, cinq jours formule tout-inclus à l'hôtel Sol Palmeras Beach Resort à Varadero, deux jours à l'hôtel Tryp Habana Libre à La Havane, petits-déjeuners inclus.
D'une valeur de 4200\$

Questions pour un champion

Pour participer, regardez l'émission Questions pour un champion 17h55 du lundi au samedi sur les ondes de TV5 et notez l'indice du jour.

Cuba

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Bikini & Culture, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 7 décembre 2007 à 15h.

Faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le mercredi 5 décembre 2007 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir et sur www.tv5.ca.

Indice du jour : Date de l'émission :

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (dur.)

Abonné(e) : Oui Non Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir ou de TV5

VOILÀ CE QUI S'APPELLE UNE SITUATION GAGNANT-GAGNANT-GAGNANT !

Même si la HSBC a récemment été nommée, pour la deuxième année d'affilée, «meilleure banque en matière de gestion de trésorerie en Amérique du Nord» par la revue *Euromoney*, nous croyons que le véritable gagnant, c'est vous.

À la HSBC, nous savons que c'est en cherchant à comprendre en quoi votre entreprise est différente des autres qu'il est possible d'identifier ses véritables

forces. Depuis plus de 140 ans, cette façon de faire nous a permis de concevoir des produits spécialisés et des solutions novatrices pour aider nos clients à exceller dans un environnement économique international des plus concurrentiel.

Peu importe où vous faites des affaires, vous pouvez compter sur nos experts pour vous fournir une gamme complète de services financiers, et ce, aussi bien en matière de crédit-bail et de placement que de gestion des risques. Pour en apprendre davantage sur la façon dont notre expérience à l'échelle internationale — notamment notre capacité à bien évaluer les différences — pourrait contribuer à l'expansion de votre entreprise au Canada ou ailleurs dans le monde, visitez notre site à l'adresse hsbc.ca/entreprises.

Après tout, rien de plus normal que des gagnants travaillent avec des gagnants.

EUROMONEY
2007
Awards for
excellence

SERVICES AUX ENTREPRISES

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

Publié par la Banque HSBC Canada

ÉDITORIAL

Le vide belge

À quelques jours près, cela fait cinq mois que la Belgique est sans gouvernement. Évidemment, ici et là, on voit aux affaires dites courantes, mais, pour ce qui est du reste, soit l'essentiel, c'est... le vide! Cette absence découle avant tout de la volonté affirmée des Flamands de divorcer des Wallons. Leur angle d'attaque favori? L'intégrité territoriale de Bruxelles.

Depuis qu'il a été nommé «formateur» du gouvernement, Yves Leterme, leader du Parti chrétien-démocrate flamand (CD & V) et petit vainqueur des législatives de juin dernier, fait la navette entre un autre parti flamand et deux francophones. Après quatre mois de négociations, la seule entente à laquelle tous ces acteurs ont adhéré a trait à un durcissement des politiques concernant l'immigration, le droit d'asile, le regroupement des familles. En clair, ils ont signé un accord dont l'étranger est l'unique sujet. C'est à la fois maigre et peu honorable.

En fait, les positions des uns sont si éloignées, si contraires aux intérêts d'ailleurs claniques des autres que Leterme vient de réduire à trois fois rien l'entente de gouvernement dont il souhaite discuter. En effet, la semaine dernière, il a composé un accord qualifié de complet alors qu'il se distingue par la somme ahurissante des absences. Lesquelles? Aucun des sujets qui fâchent n'est abordé.

Pourtant, Dieu sait l'importance que chacun d'entre eux a prise au cours des dernières années. Toujours est-il qu'il n'y a rien sur le budget de l'Etat, rien sur la réforme de ce dernier qu'envisagent pourtant les poids lourds de la coalition orange-bleue, et surtout rien sur le statut de Bruxelles. Plus exactement sur la géographie de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV). Avant de poursuivre, rappelons



Serge Truffaut

que Bruxelles est trois fois capitale: de la Belgique, de l'Union européenne et capitale proclamée de la région flamande.

Cela précisé, le statut de Bruxelles est devenu l'enjeu central des discussions en cours lorsque tous les élus, responsables, et représentants flamands ont demandé la scission de l'arrondissement. Leur ambition? Une séparation physique s'articulant sur les lignes linguistiques. Et ce, au nom de l'homogénéité. Tout un chacun aura compris que le discours flamand se conjugue avec xénophobie, avec rejet radical de l'autre auquel celui qui risque de devenir premier ministre, on pense à Leterme, n'est pas étranger. Selon lui, les francophones ne disposent pas des «capacités intellectuelles» pour apprendre le néerlandais.

Autant les Flamands veulent scinder Bruxelles, autant les francophones veulent au contraire étendre sa superficie. Pour eux, les problèmes qui frappent cette région, notamment le chômage, pourraient être en partie résolus si l'arrondissement était agrandi. Ainsi, il hériterait d'avantages financiers susceptibles de doper certaines activités économiques.

Si l'on suit les méandres juridico-politiques, par ailleurs très complexes, les élus flamands pourraient fort bien organiser un vote sur Bruxelles. Un vote qu'ils seraient en mesure de remporter. Et alors? On assisterait à un vrai divorce. Si ce n'est pas par le biais, si l'on peut dire, de la capitale, la séparation pourrait être obtenue plus simplement. Selon les propos d'un constitutionnaliste rapportés dans le journal *Le Monde*: «Si les partis flamands jugent que la décision est démocratiquement légitime, ils peuvent à la Chambre au sein des groupes linguistiques de la Chambre et du Sénat voter, à la majorité simple, la séparation.» Et ce, parce qu'ils considèrent, avec Leterme que «la Wallonie est un sac de cailloux.» Tout un chacun l'aura compris: actuellement l'injure tient lieu de débat politique.

Faut-il baisser les taux?

Le dollar canadien a atteint un record de tous les temps vendredi dernier en sautant la barre de 1,07 \$ américain. La hausse est si importante que le ministre des Finances, Jim Flaherty, s'est cru obligé de se présenter devant les médias pour rassurer tout le monde. Comme il n'avait rien à ajouter que nous ne sachions déjà, son intervention n'a eu aucun effet, sinon de faire comprendre à tous qu'Ottawa n'interviendrait pas pour influencer les marchés.

Cette sortie n'était pas le fruit du hasard. Quelques heures plus tôt, le ministre québécois du Développement économique, Raymond Bachand, avait demandé à la Banque du Canada de réduire ses taux d'intérêt pour diminuer la pression à la hausse sur notre devise.

Rappelons que c'est la faiblesse du dollar américain mais aussi l'augmentation rapide du prix du pétrole qui expliquent la montée récente de notre monnaie. Car, même si le pétrole ne constitue pas le cœur de notre économie, le Canada est toujours perçu comme un pays de ressources. Vendredi, le baril de pétrole atteignait 96 \$. Si le pétrole continue d'augmenter, la valeur de notre devise pourrait s'apprécier encore. En revanche, si le prix du pétrole chute, comme cela s'est souvent vu malgré des prévisions contraires, le dollar suivra la même pente.

En attendant, le ministre québécois Raymond Bachand a raison de se plaindre des effets négatifs d'un dollar trop fort sur les exportations. L'Ontario et le Québec sont secoués, les pertes d'emploi se comptent par dizaines de milliers, et l'on n'a encore peut-être rien vu. Heureusement, le reste de l'économie va bien grâce à la demande des consommateurs qui ne se dément pas et qui stimule la création d'emplois dans les services.

Cela dit, la Banque du Canada devrait-elle baisser ses taux pour faire tomber la pression sur le dollar, comme le demande M. Bachand? Rien n'est moins certain. Il est vrai que les États-Unis ont réduit leurs taux à quelques reprises récemment, mais souvenons-nous que c'était pour deux raisons: faciliter l'accès au crédit devenu plus rare à cause de la crise des prêts hypothécaires à haut risque, et éviter une récession causée par la perte de confiance des consommateurs. Par chance, le Canada n'a pas subi une telle crise jusqu'à maintenant malgré la hausse très importante des valeurs immobilières.

La prochaine révision des taux par la Banque du Canada est prévue pour le début décembre. Si le dollar continue d'être l'objet de spéculation excessive associée à l'évolution du prix du pétrole, la banque centrale pourrait choisir de baisser temporairement les taux pour briser le mouvement. Or cela aurait pour conséquence de relancer le crédit et l'endettement, et de stimuler inutilement le marché immobilier, au point de risquer une surchauffe à l'américaine.

Il faut donc souhaiter que le dollar retourne de lui-même à un niveau qui reflète la situation économique réelle du Canada, quelque part autour du pair, pour éviter que la Banque du Canada ait à dévier du plan de match qui lui a bien réussi jusqu'ici.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

FINANCEMENT DU PQ
APRÈS CELUI DE LÈVESQUE... UN T-SHIRT À L'EFFIGIE DE BOISCLAIR?

L E T T R E S

Lettre aux nouveaux arrivants

Chers concitoyens,

La tempête qui sévit sur le Québec depuis de long mois fait surgir en moi, comme plusieurs, un grand sentiment de désarroi. Comment ne pas être affecté par la tourmente générale? Et plus particulièrement par les multiples débordements s'exprimant presque quotidiennement à la suite de la mise en branle de la commission Bouchard-Taylor? L'esprit le plus ouvert est confronté tôt ou tard à ses propres limites tant les propos entendus régulièrement semblent sortir d'un passé que l'on croyait révolu ou d'une œuvre de fiction d'un auteur cherchant à décrier des opinions inquiétantes par l'absurde. Mais non! L'intolérance est bien réelle et s'assume dans l'espace public. Nous avons alors droit à des propos qui choquent, qui blessent, qui brisent l'image positive que nous croyions jusque-là fondée sur une lecture juste d'un certain Québec contemporain (moderne, ouvert, tolérant, confiant...). Cet ébranlement doit-il alors à remettre en question l'ensemble de la démarche? (L'idée même de la création de cette commission, le choix des commissaires et du comité d'experts ou la formule très ouverte?)

Justement, je crois que cette démarche illustre bien la capacité que nous avons à débattre et chercher à nous entendre par la voie démocratique avec une ouverture qui nous honore. Le déroulement de cette commission me semble un exploit peu banal et une occasion unique de délibérer en commun et d'orienter nos balises communes. Dans cette optique, les propos qui retiennent généralement l'attention de l'émission *Infoman* me semblent un prix à payer raisonnable pour que l'ensemble du processus ne puisse se prêter à aucune accusation de censure. Une fois le choc passé de leurs manifestations, il me semble possible de croire qu'ils ont le mérite de sortir de l'ombre, se discréditant ainsi au passage, et d'être pris au sérieux (l'inquiétude rend quand même compte de certains problèmes). Il y a du travail à faire! Les fantastiques bouleversements des quarante dernières années ne doivent pas nous faire oublier que notre société reste traversée par des défis qui se succèdent et justifient une vigilance collective de tous les instants (nos solutions ne sont jamais que contemporaines). Ce débat me semble l'occasion rêvée de nous rappeler ce qui fait notre originalité, de s'entendre sur les racines que l'on souhaite conserver et jeter les bases d'un regard lucide sur un présent engageant pour l'avenir et traversé par ses différences. Il faut donc rendre compte de cette mosaïque si singulière et aller au bout de l'exercice en cours, malgré les heurts, pour continuer à chercher à nous définir dans la transparence et, pourquoi pas, l'utopie.

Guillaume Fradette
Montréal, le 1^{er} novembre 2007

Quand notre identité passe par Las Vegas et Hollywood

La semaine dernière, Jean Charest nous a enseigné ce qu'est la véritable identité québécoise. La commission Bouchard-Taylor ne l'a pas encore trouvée. Mais, lui, il l'a. Pour faire grandir le Québec, il faut «faire vibrer Las Vegas», devenir le «Hollywood du jeu vidéo», «faire des trains en même temps que des avions». Parlons aussi «de notre propre voix à l'UNESCO», au cas où l'on pourrait influencer le délégué canadien. Surtout, n'oublions pas que, grâce à M. Harper, «le Québec est aujourd'hui reconnu comme nation». Merci, M. Harper, de nous en donner l'autorisation! Si l'on comprend bien, grâce aux autres et à leurs valeurs, nous, au Québec, pourrions devenir grands. Autrement, nous sommes des «assiégés». Bien entendu, M. Charest n'est pas un assiégé puisqu'il attend tout des autres!

Boutros Boutros-Gali, l'ancien secrétaire des Nations unies a déjà dit: «Pour entrer en relation avec l'Autre, il faut d'abord être soi-même. C'est pourquoi une saine mondialisation de la vie moderne suppose d'abord des identités solides.» Il serait temps que l'on applique cette idée chez nous. Je suis sûr que nous sommes en majorité à penser que là est la voie de l'avenir.

Gilbert Paquette
Montréal, le 1^{er} novembre 2007

Réflexion sur le temps parental à l'horizon 2020

Si les parents pouvaient donner à leurs enfants tout le temps qu'ils passent dans la circulation, l'adéquation aux besoins de l'enfant serait significativement meilleure. Il y a un lien entre le manque de qualité de l'environnement urbain et l'étalement urbain et les contraintes de temps impossibles auxquelles les parents sont soumis.

Une autre dimension, non moins importante, est l'empiètement sur le temps de som-

meil qui crée un cercle vicieux: moins d'efficacité diurne et prolongation conséquente du temps nécessaire à accomplir les tâches et empiètement compensatoire sur le sommeil et ainsi de suite.

Le café qui est une bonne solution à court terme n'en est pas une à long terme. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences à long terme d'une présence parentale réduite sur la santé physique, psychologique et sociale des futures adultes.

Daniel Beaudry, médecin
Moncton, le 2 novembre 2007

20 000 passeports par jour

Le 29 octobre dernier, *Le Devoir* publiait un article au sujet des retards à Passeport Canada. L'article laissait entendre qu'il fallait compter six semaines pour obtenir un document de voyage. Cet article a toutefois omis de souligner que la très grande majorité des demandes (80%) sont présentées dans les bureaux régionaux de Passeport Canada et sont traitées en deux semaines. Par ailleurs, la plupart de nos bureaux offrent un service 48 heures pour les demandes urgentes.

Avec un délai de seulement deux semaines, le Canada offre un service de passeport parmi les plus rapides du monde. Au Royaume-Uni, on demande six semaines pour une première demande. Aux États-Unis, on demande de quatre à six semaines. Si l'Australie fait aussi bien que le Canada avec une norme de service de dix jours ouvrables, la Suisse affiche un minimum de six semaines. En Irlande, il faut compter de quatre à six semaines pour une demande envoyée par la poste.

Passeport Canada a mis en œuvre plusieurs initiatives afin d'améliorer son service et de le rendre plus accessible. Le nombre de points de service est passé de 30 à 190 au cours des trois dernières années. La productivité a fait un bond de 40% l'an dernier, et Passeport Canada est maintenant en mesure de délivrer plus de 20 000 passeports par jour. Même si la demande continue d'augmenter, les délais de service diminuent. Passeport Canada estime pouvoir délivrer près de cinq millions de passeports cette année, soit trois fois plus qu'en 2000.

Len Edwards
Sous-ministre
Ministère des Affaires étrangères
Novembre 2007

LIBRE OPINION

La ministre de l'Éducation pose de bonnes questions

PIERRE ST-GERMAIN
Président de la Fédération autonome de l'enseignement

Depuis son entrée en fonctions, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a effectué plus de gestes en sept mois pour corriger les lacunes de la réforme de l'éducation que tous ses prédécesseurs ensemble en sept ans. Loin de se laisser impressionner par les apôtres des dogmes du socio-constructivisme et de l'approche par compétences, la ministre de l'Éducation a eu le courage de s'attaquer à l'ésotérisme bulletin et de rétablir le redoublement à toutes les années d'études.

Même si les géniteurs de cette réforme bancale, qui se cachent dans les officines du ministère, du Conseil supérieur de l'éducation et de certaines facultés universitaires, livrent à Mme Courchesne les mêmes menaces qui furent proférées contre Gallée quand il a osé remettre en question les préceptes divins, elle doit s'inspirer de ce grand scientifique et affirmer «pourtant, elle ne fonctionne pas cette réforme».

La ministre doit résister au chant des sirènes de ses sous-ministres. Elle doit aussi résister à certains chercheurs qui, bien que cette réforme et le renouveau pédagogique soient leur

pain et leur beurre, n'ont jamais livré d'études prouvant l'efficacité du socioconstructivisme et de l'approche par compétences. Depuis l'implantation de la réforme, le personnel enseignant et les parents ont multiplié les cris d'alarme. Le constat fait consensus: le bagage de connaissances des élèves n'a jamais été aussi mince depuis que l'enseignement est axé sur le savoir-faire plutôt que les savoirs.

La ministre a reçu d'autres signaux évidents qui sont suffisamment inquiétants pour justifier de se poser des questions. La piètre qualité du français des élèves, les casse-têtes que vivent les écoles secondaires depuis trois ans pour le classement des élèves qu'ils accueillent au moment de la promotion en première secondaire. À eux seuls, ces signes justifient que les questions soient posées, que les études sur la validité et l'efficacité de cette réforme s'amorcent dès maintenant et qu'un moratoire soit imposé.

Celles et ceux qui sont en première ligne, les profs et les parents, ont des doutes raisonnables sur le fait que la situation se détériorera si rien n'est fait. On peut se réjouir du fait que le déficit de connaissances des élèves du Québec ne pourra plus être camouflé par des lettres et des énoncés vides comme «progresse au-delà, selon ou en deçà des attentes», ou encore derrière

la promotion automatique depuis que l'échec et le redoublement ont été réhabilités, le niveau de connaissances des élèves ne progressera pas pour autant. Maintenant, il faut orienter l'enseignement et l'évaluation vers l'acquisition des connaissances.

Avant que la réforme ne fasse des dommages irréversibles, Madame la Ministre, faites ce qui doit être fait. Cessez le développement et l'implantation de cette réforme. La Terre ne s'arrêtera pas de tourner, le personnel enseignant pourra continuer d'enseigner et les élèves d'apprendre.

Madame la Ministre, continuez de vous poser des questions et exigez des réponses de celles et ceux dans votre ministère et dans les universités qui ont une foi inébranlable en cette réforme. Les enseignantes et enseignants veulent ces réponses, les parents aussi. Les apprentis sorciers de la réforme avaient le fardeau de la preuve, ils n'ont rien démontré. Les tristes constats des profs et des parents s'imposent: il faut cesser d'avancer à l'aveuglette dans ce chemin qui n'a fait que cacher l'échec tout en réduisant le niveau de connaissances de nos élèves.

Résistez aux pressions de ce concile! Maintenez vos doutes! Et continuez de dire «pourtant, elle ne...»

IDÉES

Assez, c'est assez!

GUY LACHAPPELLE

Professeur de science politique à l'université Concordia
Secrétaire général de l'Association internationale de science politique

Gérard Bouchard et Charles Taylor doivent mettre fin immédiatement à leur périple québécois et sonner la fin de la récréation. Depuis des semaines, ils parcourent le Québec pour montrer à la face du monde que le Québec est une société pleine de contradictions, une société certes en mutation, mais incapable, de son premier ministre à son premier parti d'opposition, de montrer la moindre compassion pour ceux et celles qui ont choisi de venir vivre chez nous.

L'enjeu et les effets de cette commission sont dévastateurs pour notre réputation internationale. MM. Bouchard et Taylor contribuent, bien malgré eux, à miner tous les acquis de la démocratie québécoise depuis trente ans et à légitimer, en donnant une voix aux visions simplistes et populistes de certains, un discours étroit, sans envergure.

Ce genre de thérapie collective est inutile. Derrière le fla-fla médiatique et le clip de cinq secondes, c'est le Québec qu'on bafoue et dénigre, et ce, au détriment de tous les Québécois qui travaillent chaque jour à édifier ce Québec que nous aimons profondément. Les anti-Québec, surtout au Canada anglais, font les gorges chaudes. Le Québec ethnociste, raciste, xénophobe se retrouve dans les pages-titres. Comme à une certaine époque, le Québec tribal présenté par plusieurs politiciens fédéraux refait surface. La proverbiale générosité du peuple québécois est balancée à tout vent pour satisfaire les vils instincts partisans d'un premier ministre incapable de mettre ses culottes et de défendre haut et fort les valeurs fondamentales de la société québécoise.

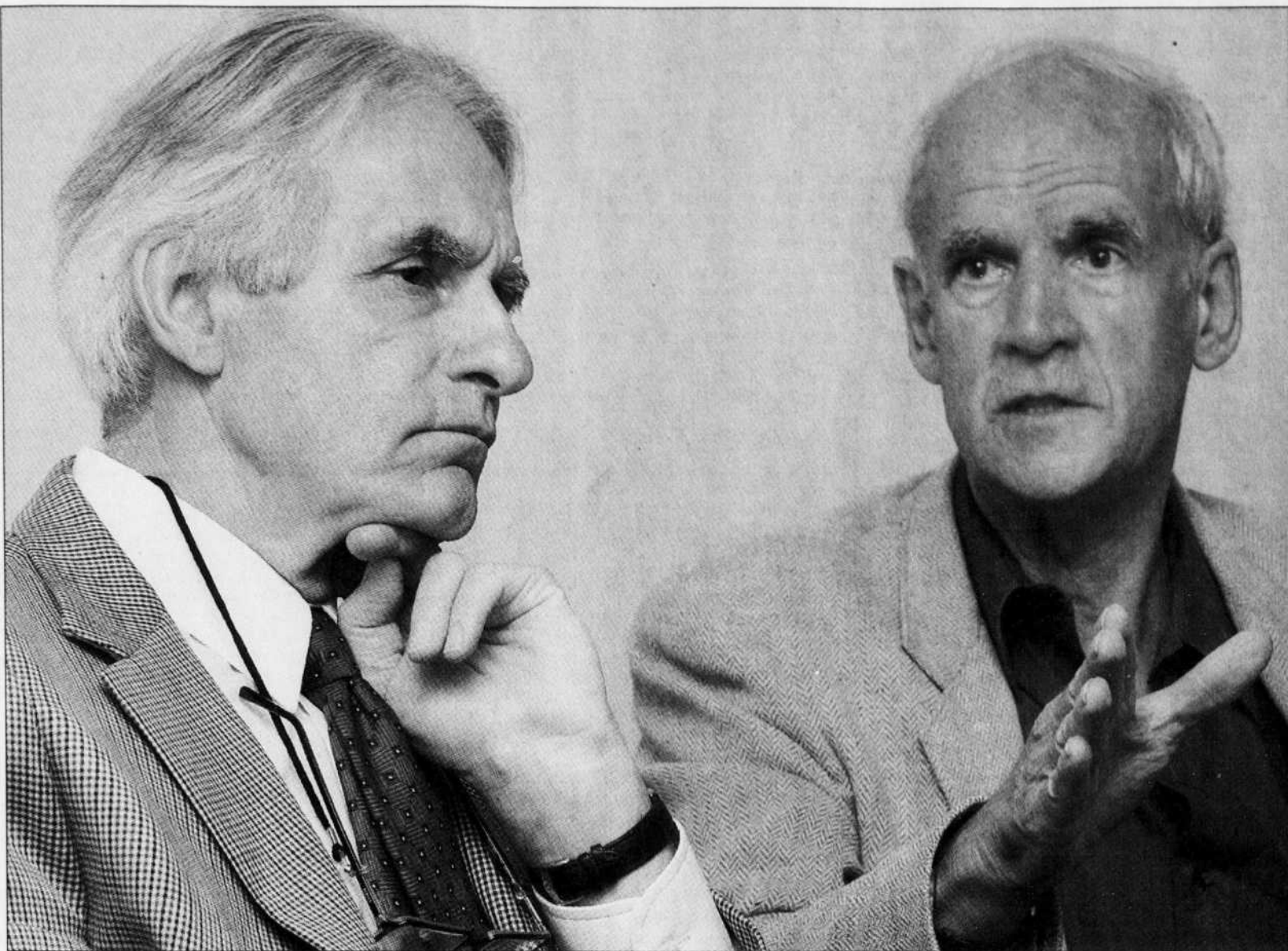
Jean Charest est irresponsable

La lecture de la «lettre» du premier ministre Jean Charest démontre clairement l'irresponsabilité, sinon le vide intellectuel, qui anime le chef de l'État québécois. René Lévesque n'aurait jamais créé une telle commission! Il ne se serait pas réfugié derrière des faiseurs d'image et des agents de relations publiques pour se faire une tête dans le débat actuel. M. Lévesque n'avait besoin de personne pour montrer du cran et du leadership; il était un rassembleur. M. Charest ne fait rien pour se situer au-dessus de la mêlée, pour éteindre le feu en la demeure. Par égoïsme politique, il préfère éviter les escarpements, se laisser guider par ses instincts. M. Charest, vous êtes en train de sacrifier le Québec tout entier!

Si le premier ministre du Québec avait la stature d'un homme d'État, et le moindre sentiment humaniste, il devrait d'abord et surtout souligner à grands traits l'apport remarquable de tous les nombreux Québécois issus de l'immigration au développement de la société québécoise. Avant de mettre au pilori tous les immigrants de ce monde, il devrait défendre le seul et le plus noble principe de toutes les démocraties et surtout de la nôtre: l'égalité entre tous les citoyens.

Par opportunisme politique, et sans doute pour sauver sa tête lors du prochain vote de confiance au sein du PLQ, il a préféré attendre, soupeser et finalement proposer, sans attendre les recommandations de sa propre commission, des changements à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne pour préciser que les hommes et les femmes habitant sur notre territoire sont égaux. Faut-il être borgne pour voir que le Québec a parcouru un chemin remarquable et exemplaire, grâce aux efforts de tous les Québécois, afin de doter la société québécoise d'institutions aussi égalitaires que possible.

Cette quête se poursuit toujours, et sans les efforts des syndicats, il faut se demander si un semblant de politique verra le jour derrière les grandes déclarations de M. Charest. Notre combat au Québec en fut un en faveur de l'égalité économique parce que les Québécois n'étaient pas maîtres chez eux et qu'ils étaient traités comme des citoyens de seconde zone. Alors que le premier ministre devrait expliquer, mon-



L'enjeu et les effets de cette commission sont dévastateurs pour notre réputation internationale. MM. Bouchard et Taylor contribuent, bien malgré eux, à miner tous les acquis de la démocratie québécoise depuis trente ans et à légitimer, en donnant une voix aux visions simplistes et populistes de certains, un discours étroit, sans envergure.

trer de la compassion et faire des gestes qui affirment l'égalité pour tous et toutes, et ce, quelle que soit leur origine, il s'installe confortablement dans le fauteuil de l'indifférence. La thérapie Bouchard-Taylor devient d'autant plus indigeste quand le chef de gare ne sait plus d'où vient le train.

La communauté arabo-québécoise

Je le dis et je l'écris: la communauté arabo-québécoise ne mérite pas d'être traitée de cette façon sur la place publique. Cette lapidation collective est insensée, inutile et sans commune mesure avec ce que le Québec pense vraiment. Chaque année, depuis cinq ans, je sonde les cœurs de tous les étudiants de Concordia. S'il y a un groupe qui vit une crise identitaire, c'est bien la communauté arabo-québécoise. Comme dans tout groupe, certains sont d'ardents défenseurs d'une laïcité totale, alors que, pour d'autres, la religion demeure au cœur de leur combat identitaire. Cette communauté doit vivre elle aussi avec ses contradictions et ses ambiguïtés et a besoin d'un leadership fort.

Jamais je n'accepterai qu'un, soit vilené au Québec, quelles que soient ses origines, soit vilipendé ainsi. Il faut défendre d'abord et avant tout les droits de tous et chacun. Depuis que j'enseigne et que je côtoie des jeunes qui ont choisi de venir vivre au Québec, jamais quelqu'un n'a remis en cause notre modèle d'interculturalisme. Ce que réclament, et en toute légitimité, les nouveaux arrivants, c'est de pouvoir travailler à bâtir le Québec du XXI^e siècle, une société fière et moderne.

J'entends le plus souvent plutôt des critiques d'un multiculturalisme canadien qui ghettoïse ses membres. Nous ne devons pas faire subir aux Arabo-

Québécois le même sort que les rhodésiens anglophones du Québec ont voulu nous faire subir dans les années 60! Le message est simple: travaillons ensemble pour qu'au Québec tout le monde puisse réaliser ses rêves, et ce, dans le plus grand respect de tous et chacun. Nous avons tous des responsabilités, c'est à nous de les définir.

Le projet de loi sur l'identité du Parti québécois

Le projet de loi sur l'identité proposée par le Parti québécois n'est pas parfait, tout le monde en convient, Mme Pauline Marois la première. Mais il a au moins un mérite: celui de chercher à définir un certain nombre d'engagements et de principes qui doivent guider non seulement les nouveaux arrivants mais également l'ensemble de la société québécoise. Il faut dire haut et fort que la connaissance du français est essentielle pour quiconque veut vivre au Québec. Les entreprises doivent faire des efforts constants pour franciser leurs manuels et s'assurer qu'il est possible de travailler en français. C'est une question de fierté nationale.

De plus — et la chose n'est pas nouvelle — toutes les fois qu'un premier ministre du Québec a voulu donner la priorité à l'usage du français au Québec, il s'est fait rabrouer. Jean Lesage a voulu améliorer la qualité de la langue parlée. Robert Bourassa a fait du français la langue officielle du Québec, et ce, au grand dam de plusieurs membres de son propre parti. René Lévesque a écouté attentivement et surtout observé la patience et l'acharnement d'un Camille Laurin à élargir la loi 101. Même Claude Ryan n'a jamais renié les acquis de la loi 101, tout en étant préoccupé des droits de la minorité anglophone.

L'objectif premier de cette loi est d'autant plus noble qu'elle se voulait un premier jet pour définir la citoyenneté québécoise d'ouverture. Il nous faut au Québec un gouvernement qui sache défendre et valoriser nos institutions nationales. Mon grand étonnement, ces jours-ci, c'est de voir l'appui que reçoit le projet de loi auprès de mes étudiants, qui me disent simplement: enfin, les règles du jeu sont claires! Le reste relève de leur entière liberté; celle de vouloir vivre ou non en cette terre d'Amérique.

Ce qui nuit le plus au Québec actuellement, c'est l'incapacité maladroite de nos élus à prendre des décisions, et ce, à tous les niveaux, du scolaire au municipal. Nous vivons dans un monde de plus en plus mondialisé, et leur indécision contribue à créer un nouveau «retard économique du Québec». Quand nos politiciens comprendront que l'indécision coûte souvent plus cher que la décision, ils auront au moins compris que la rectitude politique n'est pas bonne conseillère. Le Parti québécois a au moins voulu remettre les pendules à l'heure.

Le Québec a besoin d'un coup de barre rapide. J'ose espérer que le «simple» bon sens regagnera de ses galons. Mais, pour cela, il faut deux conditions. La fin immédiate des travaux de la commission Bouchard-Taylor. Les deux commissaires sont assez brillants pour savoir quoi mettre dans leur rapport final. En fait, ce rapport aurait pu être écrit avant que ne débutent les travaux de la commission. Deuxièmement, un premier ministre qui s'inscrit dans la mouvance de tous les premiers ministres du Québec. De ce côté, je désespère comme bien d'autres... mais il faut faire avec! Bref, assez, c'est assez!

Missions de paix

Qu'est-ce qui a donc changé?

JOSEPH MAÏLA

Directeur du Centre de recherche sur la paix et de l'Institut de formation à la médiation et à la négociation à l'Institut catholique de Paris

Membre de l'Observatoire sur les missions de paix de la Chaire Raoul-Dandurand, l'auteur a participé la semaine dernière au colloque Les Missions de paix sont-elles encore possibles?

Jamais depuis la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) les missions de paix n'avaient connu une telle expansion. Les soldats et gendarmes de la paix sont aujourd'hui répartis sur une grande partie de la planète, d'Haiti à l'Afghanistan et de la Bosnie au Congo démocratique, en passant, de main en main, par le Darfour.

Dans l'interval, ces missions sont devenues plus complexes. Ce ne sont plus des corps d'armes qui sont envoyés pour s'interposer entre des États. Ce sont véritablement des montages ardues qui président à l'expédition de contingents, dont les charges se sont diversifiées. Si le maintien d'une trêve souvent précaire reste l'une de leurs préoccupations majeures, les missions de paix ont été bouleversées. Elles combinent désormais des synergies diverses axées sur la reconstruction du pays dans ses différentes dimensions: économiques, politiques, sociales et symboliques, comme la réconciliation de groupes qui se sont affrontés. Qu'est-ce qui a donc changé?

On serait tenté de répondre: la nature de la conflit-

ualité. Celle-ci n'est plus d'origine interétatique, opposant des États et des soldats, mais concerne des luttes mettant aux prises des groupes et des milices. À partir de là, la réponse la plus adéquate serait de dire que ce sont les signes discriminants de la guerre et de la paix qui ont été ébranlés. En effet, les premières victimes des guerres modernes sont les civils. Ce sont eux qui tombent lorsque les milices font la guerre dans les rues de Sarajevo, de Beyrouth ou de Freetown. Ce sont eux qui sont tués, en masse, comme au Rwanda où en trois mois 800 000 personnes ont perdu la vie.

Combattants et civils

C'est dire si cette distinction fondatrice du droit de la guerre et du droit humanitaire, à savoir celle des combattants et des civils, a disparu, emportant avec elle ce garde-fou d'humanité qui limitait l'exercice de la puissance aveugle. Cette frontière fragile, à défaut d'être l'honneur des hommes — ce serait là un hommage inadéquat rendu à la force — était au moins l'indice de la règle dans le déferlement des passions. Elle tend aujourd'hui à disparaître.

Ce qui a changé, également, entraînant le changement de la réponse à la violence, c'est l'attitude de la communauté internationale envers ce qu'il faut bien appeler ses responsabilités. En effet, la violence de nature intra-étatique a ceci de caractéristique qu'elle combine la radicalisation des passions souvent culturelles et identitaires avec une situation de pauvreté et de sous-développement.

Dès lors, il apparaît parfaitement illusoire de cantonner la réponse à une simple séparation des forces

quand la tâche qui nous attend est celle, immense, d'une sortie de la misère, d'une reconstitution du tissu de la vie sociale, et non plus une simple restauration de l'État. Faire la paix, au sens de la cessation de la guerre, n'est plus le problème. C'est de la paix à construire qu'il s'agit, c'est-à-dire ce travail spécifique qui consiste à éradiquer, autant que faire se peut, les causes de la violence et à consolider ensuite la paix.

Il y va, dans les missions de paix, de la reconstruction économique, de la pacification sécuritaire, de la restauration sociale, du redressement d'États faillis ou effondrés qui, sans l'appui de la communauté internationale, sont voués à demeurer dans un état de durable décomposition. Sécurité, bonne gouvernance et reconstruction économique sont imbriquées dans les missions de paix.

Mandat clair

Dès lors, on doit se réjouir de la capacité des Nations Unies à répondre à des situations de crise. C'est là l'indice qu'un sauvetage institutionnel des populations et des États est possible dans un ordre international tant décrié. Mais, pour autant, la paix — et c'est là le paradoxe — n'est pas gagnée. En Afghanistan, en Haïti, au Congo, au Liban comme demain au Darfour, le succès des opérations de paix dépend de trois éléments fondamentaux.

D'abord, de la nature du mandat donné aux forces internationales, qu'elles soient des forces de l'ONU ou qu'elles opèrent en fonction d'un mandat onusien à l'instar des troupes réunies par l'Union africaine, l'OTAN ou l'Union européenne. Il faut que ce mandat

soit clair, limité dans le temps et sujet à une évaluation régulière. De la confusion des objectifs naissent des missions aux finalités mal dessinées et mal comprises, comme en Somalie.

Il est vrai que, sous le vocable d'opérations de paix, se cachent des missions diverses: garantir un accord de paix et en assurer l'exécution comme en Bosnie, gérer une tutelle administrative internationale comme au Kosovo, sanctuariser une région et sécuriser des frontières comme au Liban, former des forces de police locale comme à Haïti, etc.

Une autre condition est d'assurer la mise en place d'une autorité politique susceptible de prendre la relève des troupes de paix. Si le passage du relais ne se fait pas vers une autorité reconnue, la mission de paix piétine et devient un objet de contestation. À cet égard, nombre de missions de paix s'inscrivent dans de fausses sorties de crise et de pseudo-«post-conflits». La difficile situation de l'Afghanistan aujourd'hui, où une pacification sans paix est devenue synonyme d'une guerre à la guerre, en est un tragique exemple.

Enfin, comment ne pas voir qu'une mission de paix ne trouve son sens que dans la légitimité que lui confèrent, à la fois, les nations qui contribuent aux forces de paix et celles qui, sur leur sol, bénéficient de leurs services? La paix se joue sur le terrain de l'opinion publique. Or, cette dernière pousse à la paix comme elle a pu, dans l'histoire, applaudir à la guerre. En ces temps de repli démocratique et de résilience des autoritarismes, le défi est tout autant de ne pas recourir à la force que de ne pas désespérer de la paix.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (commis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Made Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Pricourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazeau (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction); La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome (collaboratrice), Monique Bherer (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltas, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Fillon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Fillon, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjoins administratifs), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

PAKISTAN

SUITE DE LA PAGE 1

«entre 400 et 500 personnes ont été arrêtées dans le pays», a annoncé hier le premier ministre, Shaoukat Aziz.

Imran Khan, ex-star du cricket devenu l'un des plus farouches opposants à Pervez Moucharrarf, a été assigné à résidence. Ont aussi été interpellés de nombreux chefs de file de l'opposition, des militants des droits de l'homme et des avocats proches de l'ex-président de la Cour suprême, Iftikhar Mohammed Chaudhry. Ce magistrat indocile, en poste depuis 2005 et épine au flanc du régime Moucharrarf, avait été brusquement chassé samedi et remplacé sur-le-champ. Javed Hashmi, chef du parti de l'ex-premier ministre en exil Nawaz Sharif, a aussi été appréhendé chez lui à Multan, dans le centre du Pakistan.

La Cour suprême est la première visée par l'état d'urgence. Elle contraindrait depuis des mois les desseins du chef de l'État et devait se prononcer sur la légalité de sa réélection à la présidentielle du 6 octobre. «Moucharrarf cherche à s'accrocher au pouvoir par tous les moyens», a accusé M. Khan.

Surtout, les élections législatives prévues à la mi-janvier pourraient être ajournées d'une année, a an-

noncé le premier ministre. «Nous sommes en train d'en débattre. [Mais] sous l'état d'urgence, le Parlement peut se donner jusqu'à une année [...] pour organiser les prochaines élections», a-t-il déclaré.

Des élections au suffrage universel direct pour désigner le Parlement et le renouvellement des assemblées provinciales devaient consacrer le retour de la démocratie dans cette puissance nucléaire de 160 millions d'habitants, quasiment tous musulmans. Mais le général Moucharrarf a suspendu la Constitution et imposé une série de restrictions aux médias.

«L'inaction à ce stade est un suicide pour le Pakistan et je ne peux laisser ce pays se suicider», a-t-il martelé samedi dans son adresse à la nation.

Un revers embarrassant pour les États-Unis

Il a demandé à ses «amis» occidentaux de comprendre sa décision, accueillie avec préoccupation dans le monde. Les États-Unis, qui ont fait du général Moucharrarf leur allié-clé dans leur guerre contre le terrorisme, ont cependant jugé «très décevantes» ces mesures d'exception.

«Nous allons devoir réexaminer notre aide», a préve-

nu le chef de la diplomatie américaine, Condoleezza Rice. Mais elle a aussitôt précisé que la plus grande partie de cette aide, consacrée à la lutte antiterroriste, ne serait pas touchée. Les États-Unis ont accordé plus de 11 milliards de dollars en aide financière et militaire depuis 2001 à Islamabad.

L'état d'urgence décrété au Pakistan par le président Moucharrarf est considéré comme un grave revers pour la diplomatie américaine, mais les États-Unis n'ont guère d'autre choix que de continuer à coopérer avec leur principal allié dans la guerre contre le terrorisme.

Parmi les périls qui menaceraient le Pakistan, le général Moucharrarf a souligné la vague sans précédent d'attentats suicide, qui ont fait depuis juillet 420 morts, dont 139 le 18 octobre à Karachi, dans le sud.

Dans les zones tribales frontalières de l'Afghanistan, l'armée fait aussi face à une insurrection d'islamistes proches des talibans et d'al-Qaïda, qui s'étend maintenant dans le nord-ouest du pays.

Benazir Bhutto a reconnu que le Pakistan était «au bord de la déstabilisation». Elle n'a toutefois pas exclu un accord avec le général Moucharrarf s'il «rétablit la

Constitution et [...] organise des élections libres, justes et impartiales».

Washington et Londres soutenaient ce scénario: Pervez Moucharrarf deviendrait un président civil, après avoir démissionné de son poste de chef des armées, et Mme Bhutto dirigerait le gouvernement pour la troisième fois, après avoir été première ministre de 1988 à 1990, puis de 1993 à 1996.

Malgré le coup de tonnerre de l'état d'urgence, le Pakistan est resté calme hier. Les magasins étaient ouverts, bien que déserts, et la circulation réduite au minimum tandis que des membres des forces de l'ordre étaient déployés autour du Parlement, du palais présidentiel et de la Cour suprême à Islamabad.

Les manifestations ont été peu nombreuses. L'une d'elles, rassemblant 40 personnes devant l'hôtel Marriott, a été dispersée par des policiers munis de bâtons. «Honte à vous! Moucharrarf dehors!», ont hurlé les manifestants, dont certains ont été plaqués au sol par les policiers. Huit des protestataires ont été emmenés à l'écart, dans un fourgon.

Agence France-Presse avec l'Associated Press et Reuters

POLICE

SUITE DE LA PAGE 1

«Au Québec, on a sauvé des centaines de vies humaines en augmentant les contrôles de sobriété et en limitant la vitesse», explique Maurice Cusson, coauteur du traité et professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. «Des bonnes opérations ciblées sur un gang, comme l'opération printemps 2001 [un raid contre les Hells Angels], quand elles sont précédées d'un bon renseignement et d'une bonne planification, font sensiblement baisser la criminalité du secteur visé», ajoute M. Cusson.

On ne peut pas en dire autant des efforts déployés par les policiers pour répondre rapidement aux appels des citoyens. Dans trois évaluations sur cinq, le temps mis par la police pour se rendre sur le lieu d'un crime est sans rapport avec la fréquence des arrestations.

Une constante émerge dans les 45 chapitres de ce livre. Depuis 1667, année de séparation de la justice et de la police par Louis XIV, les sociétés occidentales ont fait beaucoup de chemin. Elles ont su assujettir les dispositifs de sécurité au respect de la vie et des libertés individuelles. «Il y a un principe très important de l'utilisation minimale de la force, de la contrainte et de la surveillance. Ce principe de "force de retenue" est très important, il nous distingue d'un État policier comme il en existe dans les dictatures ou les régimes totalitaires», explique M. Cusson.

La société de surveillance

L'émiettement de l'offre de sécurité au Québec est également dans la mire des auteurs. Cette province de sept millions d'habitants abrite 345 organismes de sécurité (publique et privée). Fait à souligner, il y a autant de corps de police municipaux (39) qu'autochtones (38). En 2004, l'ensemble des services de police municipaux et la Sûreté du Québec (SQ) comptait dans leurs rangs 13 782 agents. À titre de comparaison, la sécurité privée donnait du travail à 17 600 agents et gestionnaires.

L'éclatement de la sécurité au Québec est observé dans les autres pays occidentaux qui, depuis les attentats du 11 septembre 2001, versent dans l'obsession sécuritaire. «Pour la démocratie, ce n'est pas une mauvaise chose qu'il y ait une diversité de police et une diversité d'entreprises de sécurité. Elles se font concurrence. Je suis dans la logique de Montesquieu, celle de la division des pouvoirs», affirme au contraire Maurice Cusson.

Le terrorisme reste un phénomène peu analysé, du moins au Canada. Tout simplement parce que les services de renseignement opèrent dans un secret qui protège «autant leur ignorance que leur savoir, autant leur incompétence que leur performance», écrit Jean-Paul Brodeur, coauteur de l'ouvrage et professeur à l'École de criminologie. M. Brodeur a donc puisé dans les conclusions de la commission d'enquête sur les attaques du 11-Septembre, aux États-Unis, pour étayer son point de vue sur «la panne» dans l'exercice de la surveillance. «On sait que les policiers sont peu aptes à faire du renseignement. Si les analystes font de mauvais policiers, les policiers font à leur tour de très mauvais analystes», explique-t-il.

Les reticences du FBI et de la CIA à partager leurs informations de même que leur incapacité à relier entre eux des indices avant-coureurs du complot meurtrier du 11 septembre 2001 trouvent des échos au Canada. Dans leur enquête sur l'explosion en plein vol d'un avion d'Air India, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) ont été incapables de travailler ensemble. Pire, le SCRS a détruit des enregistrements qui auraient pu servir de preuve contre l'un des présumés cerveaux de l'attentat.

Au bout du compte, les services de renseignement canadien et américain ont tiré peu de leçons du 11-Septembre, et ils ne seraient pas mieux outillés qu'avant pour prévenir un attentat majeur. «On ne le sait pas vraiment, pour une raison de principe, car ils ne veulent pas révéler leurs tactiques», nuance Jean-Paul Brodeur. Mais si on prend à la lettre leur discours très inflationniste, pour demander plus de pouvoir, c'est comme une admission qu'ils ne contrôlent pas la situation.»

Le Devoir

Rectificatif

Une malencontreuse erreur est survenue dans nos pages vendredi, ce qui a rendu incompréhensible la toute première phrase de l'article signé par Robert Dutriscat et paru à la une sous le titre «20 % de plus d'immigrants en 2010». Il aurait fallu lire: «Le gouvernement Charest ne bronche pas devant la commission Bouchard-Taylor» et non pas l'inverse. Nos excuses à nos lecteurs.

LOREAU

SUITE DE LA PAGE 1

L'idée de mettre ce patrimoine, et tous les autres, à l'abri de la disparition est pleine de bon sens. Mais, étrangement, elle a toujours de la difficulté à trouver son chemin dans les instances politiques, économiques et sociales un peu partout sur la planète. Par ignorance ou résistance, déplore Michel Loreau, de la Chaire de recherche du Canada en écologie théorique de l'université McGill.

Et pourtant. «La biodiversité, c'est une sorte d'assurance contre les changements futurs, lance-t-il. C'est un réservoir naturel qui est là pour nous aider, tous, à faire face à de nouvelles réalités, climatiques ou sanitaires par exemple. C'est elle qui permet et facilite l'adaptation.»

Le biologiste sait de quoi il parle. Depuis plusieurs années, il documente l'état de la biodiversité sur le globe pour mieux en comprendre les conséquences sur les écosystèmes dont l'humain dépend pour vivre, et pour continuer à le faire.

Mieux. M. Loreau préside également à la destinée de Diversitas, un organisme international basé à Paris et qui cherche à organiser la communauté scientifique dans le domaine de la biodiversité. Avec un but clair: livrer aux politiciens du monde entier un message intelligible, commun, rigoureusement documenté et cohérent afin de les inciter à agir.

D'une seule voix

«Étrangement, dans le domaine de l'écologie, les scientifiques n'avaient pas, jusqu'à maintenant, l'habitude de se tenir ensemble, dit-il. Contrairement aux physiciens ou aux océanographes, tout le monde dans ce domaine travaille dans son coin, sur une bestiole précise, un système ou une plante différente. On est moins portés à collaborer» et à parler d'une seule voix pour mieux se faire entendre.

Et c'est là que le bât blesse. «Sans une évaluation scientifique sérieuse et organisée de la perte de biodiversité, les pouvoirs politiques peuvent plus facilement justifier leur inertie, poursuit-il. Il faut donc travailler avec eux pour leur faire prendre conscience du problème,

mais aussi pour leur expliquer qu'on peut le régler.»

L'urgence est d'ailleurs là, estime le président de Diversitas, qui dit «ne pas vouloir jouer avec la peur des gens». Mais... «Nous constatons que la diversité génétique diminue à une vitesse accélérée. Ce n'est pas encore catastrophique», sauf que dans 50 ans...

Sous l'effet de l'accroissement de la population mondiale, qui, sur cette période de temps, devrait dépasser les 10 milliards d'habitants selon plusieurs prévisions, la biodiversité risque effectivement d'en prendre pour son rhume. Pour cause, avec plus de bouches à nourrir, plus de corps à habiller et à couvrir d'un toit, la terre va devoir inexorablement composer avec l'érosion de ses ressources.

«Nous sommes actuellement dans une phase où l'on utilise 40 % de l'énergie capturée par les plantes, dit M. Loreau. Si la population double, cette utilisation va doubler elle aussi», avec à la clef une diminution de la diversité des écosystèmes et, du même coup, un affaiblissement de ces mêmes systèmes qui risquent alors de devenir moins productifs. Avec tout ce qui vient avec.

«La nature est ainsi faite, poursuit le biologiste. Les systèmes les plus performants sont les plus diversifiés, sans compter que certaines maladies se transmettent davantage lorsqu'un écosystème perd justement de sa diversité.»

Plus de maladies

Le secteur agricole goûte d'ailleurs à ces effets pervers avec sa monoculture dominante et la diminution de l'éventail génétique des races domestiques utilisées. Surtout dans le secteur du porc et de la volaille. «Or, depuis une quinzaine d'années, nous avons démontré de manière rigoureuse le lien entre le ralentissement des pathogènes et la biodiversité», car l'équilibre, c'est finalement payant.

Ce constat a d'ailleurs incité l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) à sonner l'alarme à plusieurs reprises cette année, afin d'inciter l'industrie agroalimentaire à revoir ses façons de faire en favorisant la variété et le respect du patrimoine génétique mondial pour assurer l'avenir de l'humanité et de ses enfants. Un message nécessaire, mais qui devra être répété ad nauseam pour marquer les esprits, croit M. Loreau.

«La biodiversité, c'est plus complexe que le climat, dé-

MUSÉES

SUITE DE LA PAGE 1

Après de nombreuses tracasseries, l'entente à l'amiable a ramené l'évaluation à 5 millions. Mais Raymond Brousseau est sorti K.O. de l'imbroglio.

«Cette histoire a créé beaucoup de frustration et a ruiné ma santé», dit le collectionneur de Québec qui a consacré sa vie à accumuler les œuvres du Grand Nord.

De manière plus générale, cette affaire allonge la liste des récriminations contre la CCEEBEC chargée d'approuver et de faciliter les dons aux établissements reconnus, dont les musées. Certains grands collectionneurs canadiens jugent sévèrement l'organisme qui approuve les déductions fiscales accordées aux donateurs d'œuvres d'art. Des mécènes l'accusent de retard dans le traitement des dossiers et d'une tendance systématique à dévaluer les œuvres, alors que le marché de l'art connaît une poussée mirobolante depuis une décennie. L'an dernier, la commission a par exemple dévalué de moitié (de 400 000 \$ à 200 000 \$), une donation du fils du peintre Jack Bush d'œuvres de son père au Agnes Etherington Art Centre de Kingston.

«Le but de la Commission était de faciliter les dons, mais, malheureusement, maintenant, elle les bloque», dit Aaron Milrad, collectionneur émérite de Toronto. Avocat spécialisé dans le droit des arts et du sport, M. Milrad a contribué à la formation de la CCEEBEC il y a trois décennies. Il a récemment averti le Musée des beaux-arts de l'Ontario (AGO) et la Mendel Art Gallery de Saskatoon qu'il ne leur offrirait plus d'œuvres à cause de cette mécanique gouvernementale jugée kafkaïenne. «La commission réduit constamment les évaluations parce qu'elle craint comme la peste la possibilité qu'un donateur reçoive trop d'avantages fiscaux. C'est absurde.»

M. Milrad souligne que les rares cas de fraude concernent toujours des œuvres médiocres surévaluées à un peu plus de 1000 \$. Or, les musées ne frayent pas dans ces eaux boueuses du racket à la petite semaine. Leurs dossiers, défendus par des historiens de l'art talentueux, concernent des œuvres majeures de grands artistes reconnus.

La valse des millions

Raymond Brousseau aurait pu donner sa propre collection à des institutions françaises ou carrément la vendre à la pièce. Le communiqué du gouvernement du Québec annonçant la transaction en avril 2005 sou-

lignait que la solution du musée de Québec s'avérait «financièrement moins attrayante» pour le donateur.

Le directeur du MNBAQ, John Porter, a amorcé des négociations en 2003 pour acquérir le nœud de la collection du Musée d'art inuit Brousseau, situé dans le Vieux-Québec. L'entente initiale reposait sur un don (moyennant des déductions fiscales) accompagné d'un achat au montant de 2,8 millions versés par Hydro-Québec. La même formule a été appliquée aux dons de la succession de Jean-Paul Riopelle.

«Le montant de la somme versée a été fixé sur la recommandation du directeur du Musée», dit Mme Archambault, porte-parole d'Hydro-Québec. Elle confirme que la Société d'État n'a pas fait réaliser de contre-expertise. La salle Hydro-Québec, consacrée à la collection Brousseau a été inaugurée en septembre 2006. Il s'agit de la plus importante acquisition du MNBAQ, en matière de finances et en nombre d'œuvres, depuis sa fondation en 1933.

Selon M. Brousseau, deux experts torontois de la galerie Waddington ont travaillé pendant trois ans, par intermittence, pour arriver au montant de 5,2 millions accepté par le MNBAQ. «Ils ont examiné chacune des pièces en détail», dit le collectionneur. Pour juger de «la juste valeur marchande» des mêmes œuvres, la CCEEBEC aurait demandé un échantillonnage de 35 pièces qu'elle a renvoyé à un troisième expert. Celui-ci a conclu que la collection valait moins que la moitié du montant accordé. «C'était le bordel.»

Une nouvelle contre-expertise de l'échantillon a été commandée. La Commission a ensuite bonifié un peu la première proposition, pour un montant cette fois un peu supérieur à 2,6 millions. Le dernier recours passait par les tribunaux. Une fois les documents déposés (une boîte complète), l'avocate de la commission a proposé une première entente à l'amiable, puis une seconde, finalement acceptée, au printemps.

M. Brousseau ne semble pourtant pas au bout de ses peines. Hydro-Québec, qui a contribué pour près de trois millions à l'acquisition muséale, étudie la possibilité de rouvrir le contrat d'acquisition. «Nous sommes en discussion avec le Musée pour la suite à donner à cette histoire», dit la porte-parole de la Société d'État, Marie Archambault. Elle ajoute que ces discussions pourraient éventuellement mener à une renégociation de l'entente conclue avec l'institution muséale.

En attendant, le tout est estimé à 5 millions et la participation d'Hydro-Québec ramenée à 2,75 millions (capital et intérêts). La valeur du don reconnue est quant à elle fixée à 2,5 millions. Des certificats fiscaux (1871) ont été délivrés pour cette valeur.

«Le dossier de l'acquisition de la collection d'art inuit Brousseau n'a jamais viré au cauchemar pour le Mu-

plote-t-il. C'est aussi associé à des problèmes plus locaux: la gestion des espèces ne se fait pas à l'échelle mondiale.» Et dans ce contexte, sans la pression d'un groupe, «il est plus facile de se laisser aller à des choses qui ne méritent nulle part...» comme par exemple les programmes de protection d'espèces vivantes particulières avec la création de réserves naturelles.

«Ces approches de conservation, généralement pertinentes, qu'alimentent des ONG, ce sont des mesures d'urgence, dit-il. Le hic, c'est qu'à long terme, ce qui va vraiment enrayer l'érosion de la biodiversité, c'est la définition d'un nouveau rapport entre l'homme et la nature. Rien d'autre.»

Refaire les comptes

La tâche est d'ailleurs titanesque. Elle vise à remettre en question l'approche utilitariste de l'environnement qui guide actuellement les décisions des États, des individus et des grandes entreprises. «Le problème, c'est que toute cette activité économique ne tient pas compte des coûts à long terme liés à la dégradation de la biodiversité», dit le biologiste. Ces coûts sont pourtant là, mais on ne les comptabilise pas et, surtout, on ne les paie pas. Et sans une politique active et restrictive qui va obliger à l'avenir à cesser de faire des calculs à court terme, ce sont certainement les générations futures qui vont en faire les frais.»

Le constat est posé. Il anime aussi les travaux de ce théoricien de la biodiversité qui, par l'entremise de Diversitas mais aussi de l'International Mechanism Of Scientific Expertise On Biodiversity (IMOSEB), souhaite dans les prochaines années mettre encore plus de biologistes, d'économistes et de politiciens autour d'une même table pour valider la connaissance scientifique dans ce domaine. Et insuffler des changements dans les législations et les façons d'aborder les ressources naturelles.

«Cette implication de tous les acteurs est importante, dit-il. La sensibilisation va être longue. Mais il y a de l'espoir: il y a 10 ans, les gens se foutaient complètement du climat. Aujourd'hui, même si les données [sur le réchauffement de la planète et ses conséquences à moyen et long terme] n'ont pas changé, on s'en inquiète beaucoup plus.»

Le Devoir

sée», poursuit Mme Noreau, dans un courriel au Devoir. Elle évoque tout de même de «longues négociations et de multiples démarches» pour cette acquisition qui permet à son institution de posséder la quatrième collection d'art inuit en importance au Canada. «Le Musée a toujours eu d'excellents rapports avec la CCEEBEC qui, cette fois encore, a fait son travail correctement et suivant les règles usuelles tout en se montrant exigeante comme il se doit.»

Action, réaction

Environ 70 % des dossiers de la Commission concernent des œuvres d'art. Dans le cas d'un don «bien culturel attesté», la réduction d'impôt s'opère sur 100 % du revenu net. Le donateur peut ainsi réduire à zéro l'impôt dont il est redevable. En 2005-2006, les dix commissaires ont entériné pour près de 36 millions de dollars de reçus pour des dons de la catégorie beaux-arts.

L'organisme refuse de commenter le dossier en évoquant les clauses concernant les renseignements personnels de la Loi sur l'impôt. Les commissaires contactés refusent toute demande d'entrevue.

Le ministère du Patrimoine, dont relève l'organisme, souligne la rareté des cas à problèmes. «Chaque année, entre 1,5 % et 3 % à peine des évaluations sont contestées», dit Charles Drouin, porte-parole du ministère. Mieux: la moitié de ces cas d'exception en arrivent à des montants plus élevés. «La très grande majorité des dossiers se règle donc à la satisfaction des parties.»

En même temps, Ottawa a bien conscience de la possibilité d'améliorer le fonctionnement de son organisme, ne serait-ce que pour ramener les grands donateurs comme Me Milrad. Une enquête auprès des principaux clients muséaux vient de se terminer. Ses résultats ne sont pas encore connus. Marcel Bri-sebois, l'ancien directeur du Musée d'art contemporain de Montréal, arrive cet automne à la présidence de la CCEEBEC. Certaines personnes interrogées au cours des derniers jours comptent sur lui pour faire le ménage.

«Les délais de la commission posent des problèmes, mais sa mécanique d'appel aussi», conclut Aaron Milrad qui trouve l'exercice de la récente consultation beaucoup trop timide. «Cet organisme est sous-équipé, manque de personnel et il devrait devenir indépendant des contraintes du ministère du Revenu. Il faut revenir aux objectifs d'origine. Il faut faire en sorte que les musées canadiens décident de l'importance d'accueillir ou non une œuvre dans une collection nationale.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc. 612, rue Saint-Jacques, Québec, Québec, H3A 2R4. L'Agence Presse-Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication - Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390